

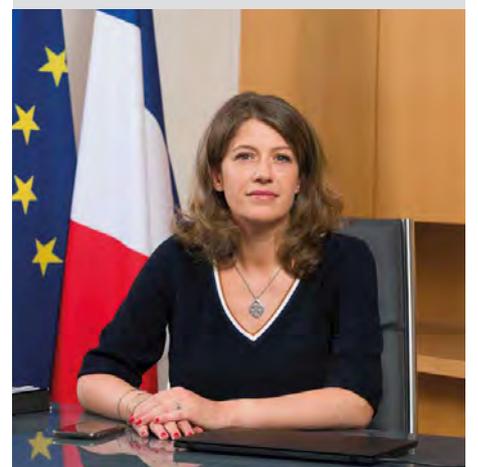
LES NOUVELLES D'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°51 - OCTOBRE 2021



Vers un habitat et un cadre de vie améliorés

ÉDITO



Le vendredi 24 septembre, les élus d'Aubervilliers, de Pantin et du 19^e apprenaient par voie de presse qu'une opération de police, à la demande du ministre de l'Intérieur, avait été engagée pour « déplacer » les consommateurs de crack de Paris vers la place Auguste-Baron. Avec mes homologues de Pantin, nous avons exprimé ensemble notre indignation et notre colère : absence de concertation avec les élus locaux, absence d'information des habitants, absence de méthode pour trouver une solution pérenne. Quatre jours après que le Premier ministre a exprimé à Bobigny son attachement à la Seine-Saint-Denis. Un comble !

Il faut dire que le ministre de l'Intérieur avait oublié une chose : à cet endroit soi-disant « sans riverains », plus de 35 000 personnes vivent à proximité, soit plus que le nombre d'habitants d'Agen ou presque autant que celui d'une ville comme Chartres, sans parler des 854 enfants scolarisés à quelques centaines de mètres.

Cette situation est d'autant plus intolérable que la demande des habitants est pleine de bon sens : « Soignez-les, protégez-nous ».

Je ferai tout pour que ce campement soit évacué et que les toxicomanes soient pris en charge. La qualité de vie et la sécurité pour toutes et pour tous font partie de mes engagements, je les tiendrai. Mes équipes et les services sont mobilisés à vos côtés.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

Un service en lutte contre

Le Service communal d'Hygiène et de Santé d'Aubervilliers intervient dans le domaine de la **santé publique** et de la **lutte contre l'insalubrité**. Et pour mener à bien ses différentes missions, ce dernier se démène sans relâche.

Les missions du Service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) sont rendues obligatoires par la loi et par une réglementation très cadrée. Ces missions de santé publique se concentrent principalement sur la lutte contre l'état d'insalubrité des logements. Un lieu de vie est considéré comme insalubre lorsqu'il est fortement dégradé et qu'il présente des risques pour la santé et la sécurité des occupants, ainsi que pour celles des voisins. Ce sujet est important, mais ce n'est pas le seul : « *Nous nous occupons aussi de la prévention contre le saturnisme infantile, de la lutte contre l'intoxication au monoxyde de carbone, du traitement des "logements poubelles" et de la mise en fourrière des animaux errants sur le territoire. Notre service mène également une lutte contre les nuisibles dans les établissements publics de la ville comme les écoles, le centre de santé et les bâtiments administratifs. En revanche, nous n'intervenons pas dans le secteur privé* », explique Catherine Peyr, directrice du SCHS.

DES CENTAINES DE LOGEMENTS CONCERNÉS

La problématique des logements insalubres est présente depuis des années à Aubervilliers, et pour cause, la commune fait partie des villes franciliennes les plus touchées par ce fléau. Pour avoir une idée approximative du nombre de logements concernés, il faut se baser sur l'indicateur du parc privé potentiellement indigne. Ce dernier nous révèle que 23 % des logements du parc privé sont considérés comme insalubres. À plus grande échelle, le taux de la Seine-Saint-Denis est de 7 %. Pour endiguer ce problème, le Service communal d'Hygiène et de Santé travaille d'arrache-pied. « *Depuis un an, nous effectuons un important travail de prospection sur tous les bâtiments de l'avenue Jean-Jaurès suite à la demande de Madame le Maire et du Préfet de la Seine-Saint-Denis. C'est un très bon moyen pour se renseigner sur l'état des bâtisses et lutter directement contre l'insalubrité. Pour le moment, nous avons réussi à visiter 331 logements sur 488 concernés, ce qui a engendré*

LA PROCÉDURE À SUIVRE

Dans le cadre d'une procédure judiciaire, le constat d'huissier est la démarche à engager de préférence. Par ailleurs, il est impératif de ne pas arrêter de payer son loyer quand on estime que le logement est insalubre.

PLUS D'INFORMATIONS

Service communal d'Hygiène et de Santé
Tél. : 01 48 39 52 78



l'envoi de 170 courriers demandant à des propriétaires de faire des travaux dans leurs logements : 62 logements ont bénéficié de travaux, 24 sont en cours de travaux. On estime qu'il nous reste encore une bonne année de travail sur l'avenue », détaille la directrice du SCHS.

En complément de cette action de terrain, le Service communal d'Hygiène et de Santé est en charge du dispositif « permis de louer » qui s'applique depuis janvier 2019 dans le quartier Centre-ville-Marcreux et, depuis juin 2021, dans le quartier Villette-Quatre-Chemins et sur l'avenue Jean-Jaurès. Cet outil permet de s'assurer que les logements du parc privé mis en location ne portent atteinte ni à la salubrité publique, ni à la sécurité et à la santé de ses occupants. « *C'est un outil très efficace de lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Son aspect répressif n'est pas à négliger car les propriétaires réfractaires peuvent s'exposer à des amendes : 4 signalements à l'État ont*

été faits et le premier propriétaire a écopé d'une amende de 19 500 euros. Pour le moment, nous avons reçu 336 demandes de permis de louer sur toute la ville, le service en a déjà validé 263, dont 94 ont fait l'objet de travaux, ce qui représente un chiffre positif car il montre des signes encourageants sur l'état des logements dans ces secteurs. », explique Catherine Peyr.

Les Aubervillariens peuvent également saisir les services du SCHS pour signaler l'état d'insalubrité de leur logement. Dans un premier temps, le locataire doit envoyer un courrier au propriétaire en lettre avec accusé de réception (LRAR) en indiquant les désordres constatés dans son lieu de vie. Sans réponse ou réponse insatisfaisante, le locataire doit faire un signalement auprès du SCHS. Dès que le service est alerté, il fait une visite des lieux et établit une mise en demeure. En fonction de l'état des dégradations, une demande d'arrêt d'insalubrité peut être faite

« Le permis de louer est un outil très efficace de lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. »

l'habitat indigne



auprès du Préfet. Le Service communal d'Hygiène et de Santé engage des procédures afin d'ordonner au propriétaire de rapidement rétablir la situation. « Notre action sur les signalements se concentre uniquement sur la requête de travaux auprès des propriétaires. Par contre, nous n'intervenons pas sur des sujets comme : l'aide au logement, la gestion des ordures ménagères, la propreté des rues, les nuisibles en parties privatives... Ces sujets ne sont pas de notre ressort », précise Catherine Peyr.

Depuis un an, le travail sans relâche du Service communal d'Hygiène et de Santé semble porter ses fruits et le service ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Pour 2022, les équipes de Catherine Peyr travaillent activement sur la mise en place d'une campagne de ravalement des façades des bâtiments du secteur du Centre-ville. Un projet de grande envergure qui sera possible grâce au soutien financier de la Municipalité.

Quentin Yao Hoquante

Chiffres

7 %

Taux du parc privé potentiellement indigne en Seine-Saint-Denis

23 %

Taux du parc privé potentiellement indigne à Aubervilliers

331

logements visités lors de l'action sur l'avenue Jean-Jaurès sur 488 logements concernés

62

logements ont bénéficié de travaux

24

logements sont en cours de travaux

336

demandes de permis de louer dont 263 validées à Aubervilliers en 2021

11

inspecteurs d'hygiène travaillent au SCHS

2

chargés de suivi de travaux et un secteur administratif, comptable et juridique



Un renfort bénéfique

Avec la multiplication de ses missions et de ses actions de terrain, le Service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) a besoin d'un effectif étoffé afin d'être le plus efficace possible. Il faut savoir que ce sont les mêmes agents qui doivent à la fois répondre aux plaintes spontanées des locataires, gérer les demandes de permis de louer et mener le travail d'inspection des bâtiments sur l'avenue Jean-Jaurès, le tout dans un court délai. Par exemple, le permis de louer requiert une grande réactivité car les agents ne disposent que d'un mois pour valider ou non une demande.

Au vu de la quantité de travail, la Municipalité a embauché trois nouveaux inspecteurs d'hygiène en 2021. « Ce recrutement nous fait beaucoup de bien car il nous permet de répondre correctement à toutes les sollicitations. De plus, l'arrivée des nouveaux agents a eu un vrai impact sur la dynamique du service, notamment sur le travail des inspecteurs qui fonctionnent tous en binôme. On essaie d'associer les nouveaux et les anciens, qui forment ainsi la nouvelle génération. Cela crée une nouvelle synergie au sein du service », se réjouit Catherine Peyr, directrice du SCHS.

« Les propriétaires réfractaires peuvent s'exposer à des amendes. »

On essaie d'associer les nouveaux et les anciens, qui forment ainsi la nouvelle génération. Cela crée une nouvelle synergie au sein du service », se réjouit Catherine Peyr, directrice du SCHS.

Quentin Yao Hoquante

LES FUITES DU 25, RUE JEAN-JAURÈS COLMATÉES

Le Service communal d'Hygiène et de Santé et Veolia ont travaillé en partenariat sur un problème de surconsommation d'eau causée par de nombreuses fuites sur deux bâtiments situés au 25, avenue Jean-Jaurès. L'entreprise a pu visiter 64 logements et réaliser 12 chantiers de réparation ayant eu un impact immédiat sur la consommation (réparation de ballons d'eau chaude, fuites diverses de chasses d'eau, remplacement de joints, etc.). Suite au succès de cette opération, de nouvelles actions communes sont envisagées.

Insalubrité : nouvelle étape pour

Un programme de **lutte contre l'habitat insalubre** est en cours depuis 2010 dans le centre-ville d'Aubervilliers. Une première opération vient d'être livrée et d'autres se lancent. Focus sur une politique exigeante portée par la Ville et Plaine Commune qui permettra de **reloger dignement** des familles défavorisées et de créer de **nouveaux espaces de vie** dans le centre ancien.

Aujourd'hui, dans certains immeubles du centre-ville, les gens vivent dans des conditions dangereuses. Il y a des risques d'effondrement des planchers et les logements sont trop petits pour des familles très nombreuses », déplore Julia Faure, en charge du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) à Plaine Commune. Cette situation ne peut pas durer et les collectivités en ont pleinement conscience. Pour ce faire, elles ont lancé, dès 2010, ce projet global et ambitieux soutenu notamment par l'État, Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, « des financements exceptionnels pour redonner au centre de la ville un nouveau visage », s'enthousiasme la responsable.

Le PNRQAD a pour objectif de démolir des immeubles insalubres, de reloger l'ensemble des personnes qui y vivent pour ensuite reconstruire des espaces résidentiels de qualité. Il s'adresse à différents types de populations. En premier lieu, les familles du centre-ville et les populations défavorisées pour lesquelles seront construits des logements sociaux. Le PNRQAD s'ouvre aussi aux familles qui ne vivent pas encore à Aubervilliers mais projettent de s'y installer. Outre l'important volet logement, le PNRQAD poursuit un objectif de redynamisation des commerces du centre Moutier et de réaménagement de l'espace public. « C'est vraiment un projet global dont l'objectif est de redonner de l'attractivité au centre d'Aubervilliers », explique Julia Faure.

DE VASTES LOGEMENTS LUMINEUX ET TRAVERSANTS

Lancé en 2010, le programme a déjà connu plusieurs étapes. La première a été d'aider les propriétaires en difficulté à réaliser des travaux via une aide technique et un soutien financier. Cela a duré cinq ans, et des



» Ces projets de réhabilitation demandent du temps car ils nécessitent le rachat des appartements ou locaux auprès de propriétaires privés avant d'être confiés à des entreprises spécialisées.

immeubles et des logements ont pu faire l'objet de travaux de réhabilitation. « En parallèle, on avait commencé à travailler sur quelques îlots qu'il fallait démolir. On les a découpés en deux secteurs, celui du Moutier et celui du Marcreux. » Ce type de projet prend du temps car il implique le rachat de tous les appartements auprès de propriétaires privés. Le relogement, la démolition et la reconstruction sont confiés à des entreprises spécialisées. C'est la Société publique de requalification des quartiers anciens (Soreqa), créée par la Ville de Paris, qui a la charge du secteur du Marcreux. Les opérations menées dans le centre Moutier sont entre les mains de l'aménageur

Sequano, spécialiste dans ce domaine. Ces aménageurs ont pour mission de bâtir de vastes logements lumineux et traversants permettant d'accueillir de grandes familles et dotés d'espaces extérieurs, comme des balcons.

En respectant la charte de qualité de la construction qui leur a été imposée, ils fourniront à Aubervilliers des logements « sains, agréables à vivre et économes en énergie. Des logements où les gens peuvent se chauffer l'hiver sans avoir des factures exorbitantes », précise Julia Faure. Un projet ambitieux donc qui devrait s'achever en 2026.

Le projet global soutenu par la Municipalité vise aussi à redonner de l'attractivité au centre-ville.

les secteurs Marcreux et Moutier



En attendant les travaux...

Le vaste projet de réhabilitation des quartiers va transformer le visage d'Aubervilliers mais c'est **un long processus** qui laisse un certain nombre de bâtiments inoccupés pendant plusieurs années. Afin de transformer ces lieux inutilisés en opportunité, des initiatives culturelles et associatives se lancent sur le quartier.

DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS EN CENTRE-VILLE

Dans le cadre de ce projet de redynamisation du centre-ville, la rue du Moutier sera reprise à l'horizon 2025 : élargissement des trottoirs, création d'une « zone 30 » (circulation à 30 km/h), réfection de la chaussée, restructuration du stationnement. Un réaménagement qui accompagnera aussi la création de nouveaux commerces. Le passage Alleg va également être transformé. Entièrement piéton et encadré de verdure, il permettra de rejoindre de façon agréable et sûre les rues du Moutier et Ferragus. Le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, ce n'est pas seulement la construction de nouveaux logements, c'est aussi repenser les espaces publics pour ses riverains et ses visiteurs.

En attendant la construction des nouveaux bâtiments, deux démarches ont été mises en place dans le secteur du Marcreux. « Pour éviter les squats sur

les friches, en attendant la démolition, on a voulu trouver une occupation provisoire au petit bâtiment qui accueillait la Maison du bien-être et de la santé et aux petits jardins qui l'entourent », explique Julia Faure, en charge du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) à Plaine Commune. Ainsi, la Ville et Plaine Commune se sont rapprochées de la coopérative Plateau Urbain, spécialisée dans l'occupation temporaire, afin de trouver des associations qui souhaiteraient investir ce lieu provisoirement. « Aide au devoir pour les enfants du quartier, collectif d'artistes, cours de cuisine... cela peut être plusieurs activités en même temps », précise la responsable. Un appel a

été lancé et des structures intéressées sont sur le point de s'installer pour bénéficier de cet espace jusqu'à sa démolition dans environ un an.

En attendant la construction de nouveaux bâtiments, des associations pourront occuper temporairement certains lieux.

DES VISAGES DE TOUTES LES COULEURS

L'autre initiative, appelée « Fenêtre sur rue », réalisée par le collectif d'artistes MUR 93. Le projet consiste à « mettre de l'art sur les immeubles murés ». Concrètement, il s'agit de réaliser, sous la forme de street-art, des portraits des habitants du quartier pour décorer les fenêtres condamnées des bâtiments de la rue Moutier. Ces œuvres éphémères sont le fruit d'un travail d'enquêtes et d'interviews que les artistes et l'équipe de MUR 93 ont mené auprès des riverains.

Tom Malki

Une marche pour promouvoir le dépistage du cancer du sein

Comme chaque année depuis 1994, de nombreuses initiatives locales sont organisées partout en France dans le cadre d'**Octobre rose**, la campagne d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Plusieurs événements sont prévus à Aubervilliers, notamment lors d'un « samedi rose ».

En France, chaque année, 54 000 nouveaux cas de cancer du sein sont détectés et 12 000 femmes en meurent. Plus la tumeur est décelée tôt, plus les chances de guérison sont élevées. D'où l'importance d'un dépistage précoce. Le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) envoie, tous les deux ans, un courrier à chaque femme de 50 à 74 ans – la tranche d'âge dans laquelle le cancer du sein est le plus fréquent – afin de réaliser, gratuitement et sans ordonnance, une mammographie de dépistage. À Aubervilliers, à peine 20 % des 10 000 femmes concernées passent cet examen, un taux très en deçà de celui du département (36,3 %) et encore plus bas que la moyenne nationale (45,6 %). « *Le dépistage organisé permet de repérer précocement des masses suspectes et d'éviter à certaines femmes les traitements lourds d'un cancer découvert tardivement* », explique Hélène Pellissier, chargée de prévention au CRCDC Île-de-France. La mammographie est pratiquée dans un centre de radiologie agréé et tous les clichés sont contrôlés une seconde fois par un radiologue du CRCDC-IDF pour plus de fiabilité.

UN VILLAGE ROSE POUR INFORMER

À Aubervilliers, l'événement principal d'Octobre rose se tiendra samedi 9 octobre. Dès 10 heures du matin, un stand d'information sera installé sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Des professionnels de santé de la Direction de la Santé publique de la Ville et du CRCDC seront présents pour répondre aux questions, informer sur les dépistages, mais aussi pour donner des conseils sur l'alimentation ou le sport, en lien avec la prévention du cancer du sein. Les femmes éligibles qui n'ont pas reçu leur courrier pourront s'inscrire pour recevoir à nouveau une invitation à un dépistage. « *Notre but c'est d'expliquer ce qu'est le cancer du sein de façon accessible, simple, sans dramatiser. Nous sommes habitués à rassurer les femmes inquiètes à propos de la maladie ou du dépistage* », rassure Hélène Pellissier. Un autre stand présentera des soutiens-gorge customisés par l'atelier couture de l'association solidaire Épicéas. « *Ce sont des petites œuvres d'art avec des plumes, des perles, des fils de couleur cousus. C'est*

Départ de la marche, samedi 9 à 14 h, place de l'Hôtel-de-Ville



une façon ludique de sensibiliser et de rendre visible l'événement », détaille Sonia Béquet, infirmière santé publique à la Ville, en charge de la promotion des dépistages organisés des cancers. Les stands fermeront à 13 h 30 pour laisser la place à la marche rose.

UNE MARCHÉ ROSE POUR SENSIBILISER

La marche rose partira à 14 heures de la place de l'Hôtel-de-Ville pour s'achever aux alentours de 17 heures sur la dalle Félix-Faure, près de l'école Jacques-Prévert. C'est une initiative d'un collectif composé d'habitants bénévoles, d'associations, du club de randonnée d'Aubervilliers Rand'Auber qui a proposé le parcours, mais aussi de la Maison pour Tous Berty-Albrecht, du service Démocratie locale de la Ville, de la régie de quartier La Maladrerie, etc. « *Ce collectif qui existe depuis 10 ans réfléchit aux actions à mener pour la promotion des dépistages des différents cancers. Grâce à son expertise acquise sur Octobre rose, il a développé des actions innovantes sur les autres dépistages* », témoigne Sonia Béquet.

La marche est ouverte à tous. Ce n'est pas une course mais plutôt une balade tranquille, festive. Ceux qui veulent y participer pourront retirer sans inscription préalable un dossard rose sur un stand dédié devant la mairie entre 13 h 30 et 14 h. Il leur sera remis un sac en tissu contenant de la documentation sur le cancer du sein, une barre de céréales, une bouteille d'eau et un fruit.

La marche s'arrêtera trois fois pour des animations.

Plus la tumeur est détectée tôt, plus les chances de guérison sont élevées.

Le premier arrêt se fera au square Stalingrad à 14 h 15. Les marcheurs participeront à une initiation au tai-chi-chuan, animée par des membres de l'association franco-chinoise Pierre Ducerf. Le groupe arrivera ensuite à 14 h 45 à la Cité Lénine-République. L'association Indans'cité proposera deux activités d'initiation à la danse sur la dalle. « *L'idée de ces animations est d'attirer l'attention des passants, des habitants de la cité, de donner de la visibilité à la marche et donc à l'opération. Les dossards roses devraient interpeller les gens* », espère Alexandrine Lambotte-Saligari, responsable du service Promotion de la Santé d'Aubervilliers. Le dernier tronçon mènera les participants de 15 h 15 à 16 h 30 jusqu'à la dalle Félix-Faure. Là, une animatrice du centre social proposera une séance de zumba avant la fin de l'événement à 17 heures.

DES ACTIONS POUR RELAYER LE MESSAGE

Tout au long du mois, diverses actions de sensibilisation de certains personnels municipaux sont prévues pour relayer le message d'Octobre rose. Ainsi, les professionnels des structures recevant du public (PMI, Maisons pour tous, Fabrique de Santé, CMS, CCAS, centre de vaccination, boutiques de quartiers, etc.) pourront relayer l'information sur le dépistage organisé du cancer du sein auprès des usagers de leurs services. Ceux qui le souhaitent porteront un tee-shirt rose avec l'inscription « *Aubervilliers, ensemble pour le dépistage du cancer du sein* ». Des dépliants d'information seront disponibles à l'accueil de toutes les structures municipales.

Michaël Sadoun

Octobre Rose

Dépistage du cancer du sein



**Stand
d'Information**
de 10 heures à 13 h 30
Place de l'Hôtel-de-Ville

Marche Rose à Aubervilliers

Samedi 9 octobre 2021

Participation gratuite

- 13 h 30 :** remise des dossards, place de l'Hôtel-de-Ville
- 14 heures :** départ de la marche, place de l'Hôtel-de-Ville
- 14 h 15 :** animation tai-chi, square Stalingrad, avec l'association Pierre Durcef
- 14 h 45 :** animation danses, dalle de la Cité Lénine-République, avec l'association Indans'cité
- 16 heures :** animation zumba, dalle Félix-Faure, avec la Maison Pour Tous Berty Albrecht
- 17 heures :** fin de la marche



AUBERVILLIERS



Une association pour vaincre la drépanocytose bientôt à Aubervilliers

Drépan'ose Internationale est une association de lutte contre la drépanocytose, la **maladie génétique la plus répandue en France**, pourtant largement méconnue du grand public. Elle compte installer prochainement une permanence à Aubervilliers.

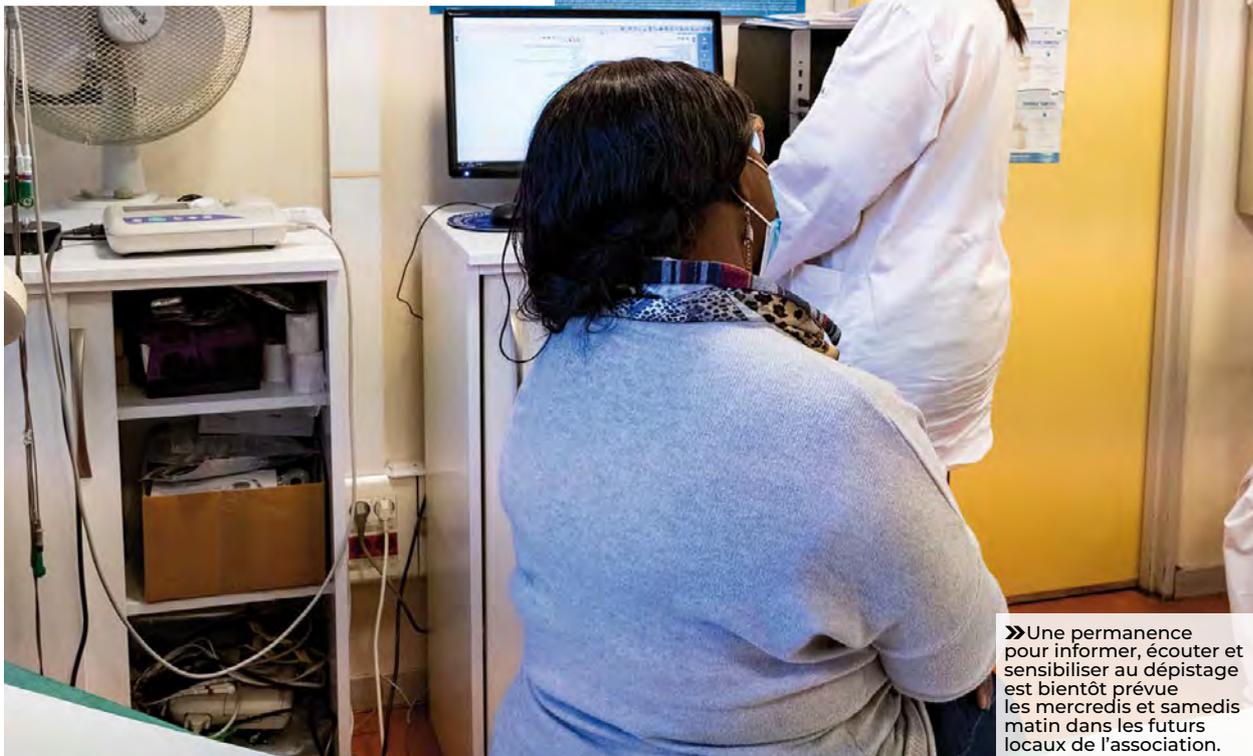
Peu d'entre nous ont déjà entendu parler de la drépanocytose. Et pourtant, 15 000 personnes en sont atteintes en France et près de 450 enfants (dont un quart dans les Outre-mer) naissent chaque année avec cette maladie génétique, soit une prévalence néonatale trois fois plus élevée que pour une maladie comme la mucoviscidose, finalement nettement plus connue. La moitié de ces naissances a lieu en Île-de-France. Alors pourquoi une telle méconnaissance de cette maladie ? « *La drépanocytose touche essentiellement des populations d'Afrique subsaharienne, des Antilles, d'Inde et du Brésil mais est de plus en plus fréquente en Europe. L'industrie pharmaceutique, sans doute pour des raisons économiques, ne semble pas vraiment s'intéresser à cette maladie dont la plupart des malades vivent dans des pays en développement. Pour accélérer la recherche, il faut sortir la drépanocytose de l'ombre. C'est le premier objectif de l'association que j'ai créée en 2015* », témoigne Lucienne Lucien, présidente de Drépan'ose Internationale.

UNE MALADIE DU SANG DOULOUREUSE

La drépanocytose se caractérise par une anomalie de l'hémoglobine, principale protéine des globules rouges, qui assure le transport de l'oxygène dans le sang. Une partie des globules rouges prennent alors une forme caractéristique de faucille. Ils sont plus fragiles et plus rigides. Les symptômes de la maladie sont plus ou moins sévères d'un individu à l'autre. La drépanocytose entraîne des anémies parfois sévères qui nécessitent des transfusions sanguines fréquentes, des fièvres, des infections graves et des crises vives et brutales, dites vaso-occlusives, liées à l'insuffisance de la circulation sanguine dans une partie du corps ou un organe. Cette ischémie provoque des violentes douleurs dans tout le corps et peut être mortelle. Les crises sont favorisées par le stress, la déshydratation, le froid, l'altitude ou l'effort excessif.

SENSIBILISER ET RÉCOLTER DES FONDS

Drépan'ose Internationale, pour l'heure uniquement présente à Paris, ouvrira prochainement un local d'information, de sensibilisation au dépistage, d'écoute et d'aide aux malades à Aubervilliers avec une permanence envisagée le mercredi et le samedi matin. Depuis 2015,



» Une permanence pour informer, écouter et sensibiliser au dépistage est bientôt prévue les mercredis et samedis matin dans les futurs locaux de l'association.

l'association fait connaître la maladie et essaie de récolter des fonds pour les malades et la recherche en organisant régulièrement des actions atypiques. Ce fut notamment le cas en 2016 avec une randonnée en rollers dans Paris animée par l'association Rollers et coquillages, ou en 2017 avec le tournoi amateur de basket « Drépa'basket », coorganisé avec l'Établissement français du sang (EFS), à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose. « *Nous envisageons d'organiser à Aubervilliers un défi sportif amateur avec le parrainage d'une personnalité connue dans le cadre d'une nouvelle journée de sensibilisation d'ici 2023* », s'enthousiasme Lucienne Lucien. En 2018, le lycée Le Corbusier d'Aubervilliers s'est doublement associé à Drépan'ose Internationale en lui reversant intégralement les recettes de son gala annuel « Le Corbu a du talent » et de son bal de promo. Les bénévoles de l'association, assistés de médecins spécialistes de la maladie, ont également mené des actions de prévention dans les collèges et les lycées (notamment à Saint-Denis et Aubervilliers) pour inciter les jeunes issus de populations à risque à se faire dépister. Car comme pour beaucoup de maladies héréditaires, une personne peut être porteuse saine du gène sans le savoir. Un enfant peut naître drépanocytaire si deux porteurs sains transmettent le gène malade.

AIDER LES MALADES AU QUOTIDIEN

Le second objectif de Drépan'ose Internationale, c'est l'aide aux malades. La trentaine de bénévoles donne de son temps pour aider les malades, notamment dans leurs démarches administratives et lors de leurs séjours à l'hôpital. Lorsque les crises se manifestent, la douleur devient insupportable et le malade ne peut souvent plus rien faire. « *Nous avons déjà pris en charge des enfants de*

mères célibataires hospitalisées en urgence ou fait les courses pour des malades épuisés par l'anémie et qui n'avaient personne à proximité pour les aider. Nous faisons le maximum afin que les malades ne se retrouvent pas seuls en établissant un lien de confiance qui les soulage du stress susceptible d'amplifier leurs symptômes », poursuit la présidente.

« Pour accélérer la recherche, il faut sortir la drépanocytose de l'ombre. »

L'association projette également de fournir des kits d'hygiène pour les malades qui partent précipitamment à l'hôpital. Enfin, Lucienne Lucien, aussi fondatrice de l'association guyanaise Drépa Guyane en 2010, a à cœur d'accueillir, d'accompagner et de rompre l'isolement des malades des Outre-mer qui viennent se faire soigner en métropole. « *Souvent, les malades n'osent pas parler de cette maladie et encore moins demander de l'aide. Je suis engagée depuis plus de 30 ans sans discontinuité aux côtés des malades de la drépanocytose et je continuerai encore et toujours* », martèle Lucienne Lucien.

Michaël Sadoun

INFOS PRATIQUES

Drépan'ose Internationale

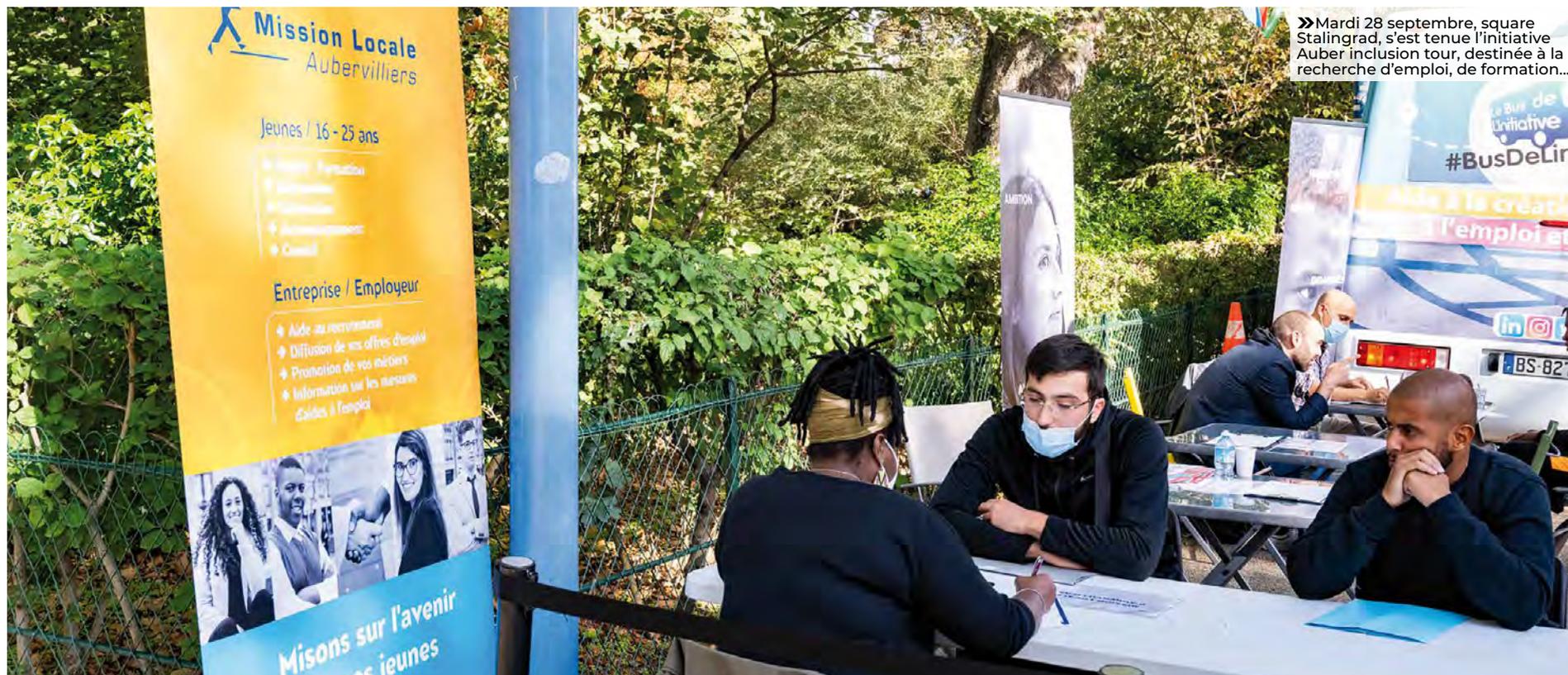
Lucienne Lucien

Tél. : 06 59 23 55 44

drepanoseinternationale.fr@gmail.com

» Facebook : <https://www.facebook.com/DrepanOse>

» Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCUwi8cYICfY3kYqnRikSYWQ>



» Mardi 28 septembre, square Stalingrad, s'est tenue l'initiative Auber inclusion tour, destinée à la recherche d'emploi, de formation...

Mission locale: une « Garantie jeunes » augmentée

Le dispositif d'État « Garantie jeunes » a pour objectif de soutenir les **16-25 ans** dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, **prolonge et augmente ses aides**. Une bonne nouvelle pour la Mission locale, en charge de sa mise en œuvre, qui va pouvoir accompagner plus de personnes.

Dans le cadre du programme national « 1 jeune, 1 solution », la Mission locale de la Ville propose un dispositif destiné aux 16-25 ans pour les aider dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. En effet, « la Garantie jeunes » apporte des solutions à ceux qui souhaitent être accompagnés dans leurs projets. Si la finalité de ce dispositif est la formation et l'emploi, la Mission locale traite aussi les questions sociales et les difficultés qui, trop souvent, constituent des freins pour ces jeunes. Problèmes de santé, de logement ou absence de ressources, nombreux sont les obstacles qui peuvent les éloigner d'un projet professionnel : « *L'approche globale est l'ADN de la Mission locale. Nous n'avons pas toutes les compétences mais développons des partenariats avec le centre de santé, Pôle emploi et les services de la Ville* », explique Jean-François Elouidin, directeur de la Mission locale d'Aubervilliers.

DES AIDES MULTIPLIÉES

Depuis la crise sanitaire, le gouvernement s'est donné les moyens de développer davantage les dispositifs existants à destination des jeunes. Dans ce contexte, les possibilités pour les aider et les accompagner ont été multipliées. Pour faire face aux impacts de la crise sur la jeunesse, le programme « 1 jeune, 1 solution » qui inclut entre autres la « Garantie jeunes » déjà efficace, est renforcé et doublé en ce qui concerne le nombre de jeunes pouvant y être intégrés. Dans ce dispositif d'accompagnement, une allocation de 497 € sera versée chaque mois aux jeunes concernés ; en contrepartie, ils auront

l'obligation d'effectuer les démarches nécessaires à leur projet de réinsertion professionnelle. Certains critères sont requis pour pouvoir bénéficier de cette allocation : ne plus être scolarisé, être sans emploi, et avoir des ressources inférieures à 995 € mensuels : « *Nous accompagnons environ 2 000 jeunes tous les ans et dans ce dispositif, il y avait 170 places au maximum. Avec le plan de relance de l'État, nous avons maintenant la possibilité d'intégrer 321 jeunes, presque le double* », se réjouit le directeur.

UNE FORMATION ET DES ATELIERS OFFERTS

Des réunions d'information ouvertes à tous et sans inscription ont lieu chaque semaine à la Mission locale. À l'issue de cette réunion, les postulants qui peuvent et souhaitent intégrer le processus, s'engagent à participer assidûment, et durant un mois, aux ateliers et modules animés par les conseillers. Les sujets sont divers : rechercher un emploi, préparer un entretien de recrutement, cibler les secteurs recherchés, développer les savoir-faire, savoir-être, etc. En plus de ces ateliers, la Mission locale finance la formation de sauveteur, secouriste du travail (obligatoire dans certains secteurs), pour tous les participants.

UN CONTRAT DE 12 MOIS À LA CLÉ

« *Je suis enseignant au lycée Jean-Pierre-Timbaud et j'observe que certains jeunes ne sont pas faits pour le système scolaire classique ou ne parviennent pas à rentrer dans le moule*, constate Guillaume Godin, adjoint au Maire à l'Enfance,

au Péri-scolaire, à l'Insertion professionnelle et à l'Emploi. La « Garantie jeunes » s'adresse à eux et pallie cela avec un accompagnement rémunéré. Bien sûr, en échange, ils doivent être assidus, mais pour le moment il n'y a aucun autre dispositif comme celui-là. Pendant plusieurs semaines, ils étudient en petits groupes où on leur apprend à faire un CV, une lettre de motivation, à se présenter à un entretien, même en matière vestimentaire. Toutes ces choses, on le sait, sont très importantes et correspondent à des codes professionnels qu'ils ne maîtrisent pas encore. Pour moi, c'est un dispositif qui correspond parfaitement à ce qu'il leur faut. Et même s'ils n'ont pas encore de projet, la Mission locale saura les orienter. »

Si, à l'issue de cette étape, le jeune est prêt à s'engager dans son parcours, il signera un « contrat d'accompagnement renforcé » de 12 mois durant lesquels il percevra son allocation de 497 €, à condition que ses démarches soient bien faites et que ses ressources ne dépassent pas le plafond.

Maya Kaci

INFOS PRATIQUES

Mission locale
62, avenue de la République
Tél. : 01 71 86 35 36
contact@missionlocale-aubervilliers.org
www.missionlocale-aubervilliers.org

« La mission première du CMA Natation est de transmettre aux Albertivillariens la passion du sport »

Corinne Peratou est la **présidente du CMA Natation.**

À son poste depuis 11 ans, elle nous parle de sa passion pour ce sport et de l'avenir de la pratique à Aubervilliers.

»Corinne Peratou a pris le relais de sa maman, Marlène Peratou, et continue à transmettre ses valeurs.



Corinne Peratou, qu'est-ce qui vous a motivé à devenir présidente du CMA Natation ?

La natation est une véritable passion familiale ! Ma mère, Marlène Peratou, était une bénévole très active au sein de la section Natation du club municipal. Pour la petite histoire, j'ai fait mes premières longueurs, à l'âge de huit ans dans le cadre scolaire, dans le bassin du centre nautique municipal d'Aubervilliers. Quand mon frère, Sébastien, aujourd'hui directeur technique du club, a atteint le haut niveau toujours en natation, ma mère a été élue présidente de la section Natation. En 2008, le CMA Natation est créé. En 2010, lorsque ma mère est décédée, je passais beaucoup de temps au club, je m'occupais principalement de la partie administrative. Les adhérents m'ont proposé de prendre les commandes de l'association et j'ai été élue à la présidence.

Depuis 2011, le centre nautique d'Aubervilliers porte le nom de votre mère, Marlène Peratou. Qu'est-ce que ça représente pour vous ?

Pour ma famille, c'est un véritable honneur. C'est très symbolique, cet hommage nous touche beaucoup et nous en sommes très fiers. Pendant plus de 20 ans, ma mère s'est beaucoup investie bénévolement dans la section Natation du club municipal d'Aubervilliers. Elle était infirmière, et dès qu'elle sortait du travail, elle se rendait directement à la piscine pour encadrer les enfants du club. Pour elle, cet investissement était très important, car dans sa vision du monde, proposer un cadre sportif permet de mettre en place un cadre de vie qui contribue au bien-être. Ma mère aimait aider les autres et considérait les enfants du club comme les siens.

À côté de votre rôle de présidente, vous êtes avocate. Comment faites-vous pour concilier les deux ?

Au début, ce n'était pas facile, car chacune de mes deux missions me demandait beaucoup de responsabilités et d'investissement. Puis avec le temps, j'ai réussi à trouver

un équilibre entre mon métier d'avocate et ma casquette de présidente du CMA Natation. Je tiens d'ailleurs à remercier les bénévoles de l'association pour leur engagement, grâce auquel nous arrivons à travailler de manière soudée et efficace, ce qui me permet de trouver ce fameux équilibre, en particulier Annick Foucherant, trésorière bénévole et pilier du club depuis plus de 20 ans, et ses enfants, Vanessa et Florent, mais aussi Francis et Saïda Engelsbach et Maïmouna Cissé. Bien que bénévoles, ils sont présents tous les jours. Ils sont formidables ! Des parents de nageurs nous aident également ponctuellement. Nous avons en outre la chance d'avoir une équipe de maîtres nageurs passionnés par leur métier.

Votre mère prônait le bien-être des enfants, comment faites-vous pour continuer dans cette direction au sein du CMA Natation ?

Au quotidien, je m'inspire beaucoup du travail de ma mère et des valeurs qu'elle m'a inculquées. La mission première de notre club est de transmettre aux Albertivillariens la passion du sport par la compétition et par le loisir, ce qui leur permet de vivre des moments forts en famille mais aussi de créer des liens entre eux. Nous essayons également de mettre en place un cadre de vie pour l'avenir de nos jeunes licenciés à travers le partage de certaines valeurs comme le dépassement de soi, le respect de l'autre et de soi-même, la sportivité et le respect des règles de sécurité. On fait très attention au fait que les enfants aient un respect mutuel. Ce sont des gestes simples mais fondamentaux de la vie quotidienne. Nous permettons également aux jeunes, pour qui la natation est devenue une passion, d'en faire un métier, à travers un soutien continu dans la formation.

D'ailleurs, tout le travail que vous menez semble porter ses fruits...

Oui, en effet, je pense que la direction que nous avons choisie semble fonctionner auprès de nos licenciés. Premièrement, chaque année, le CMA Natation compte

environ 600 licenciés. C'est un chiffre important qui montre bien que notre mode de fonctionnement plaît au plus grand nombre. Deuxièmement, d'un point de vue sportif, on obtient de très bons résultats : un nageur sur la liste ministérielle de haut niveau, une équipe vice-championne de France de sa catégorie, plusieurs nageurs qui ont participé aux championnats nationaux de la Fédération française de natation (FFN) et sont depuis plusieurs années champions fédéraux de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Nos jeunes participent également à des compétitions internationales de la FSGT et nous avons même un de nos licenciés, Charly Epoh, qui a participé aux Jeux Olympiques (JO) de Tokyo pour la délégation camerounaise. Tout ce travail mené par nos bénévoles, entraîneurs et licenciés contribue à faire rayonner Aubervilliers à travers le sport.

Quel est votre point de vue au sujet de la création d'un nouveau centre aquatique au Fort d'Aubervilliers dans la perspective des Jeux Olympiques 2024 à Paris ?

Je pense que c'est une chance incroyable pour notre ville. Ça fait plus de 10 ans qu'on rêve d'avoir un nouveau centre nautique à Aubervilliers, et grâce aux JO, ce rêve va peut-être devenir réalité. Je comprends que la construction de ce nouveau centre nautique olympique ait été contestée par certains habitants, mais ce nouveau centre nautique nous permettra d'améliorer les performances de nos compétiteurs, de proposer de nouvelles activités nautiques, d'attirer des sportifs de haut niveau à Aubervilliers... Les jeunes Albertivillariens habitant trop loin du centre nautique Marlène-Peratou pourront aussi apprendre à nager. Le problème du faible nombre de créneaux disponibles pour les scolaires sera résolu. A tous points de vue, c'est une formidable opportunité pour améliorer l'avenir de nos jeunes !

Propos recueillis par **Quentin Yao Hoquante**

« Ce que j'aime, c'est transmettre »

Saïd Bennajem est ancien athlète olympique et coach sportif. Il a fondé le Boxing Beats et le dirige depuis plus de 20 ans. Un club où l'on pratique le **noble art** en plus de bénéficier de **soutien scolaire**, mais aussi **précurseur dans la boxe féminine** en France.

Saïd Bennajem, le Boxing Beats a entraîné des grands noms de la boxe comme John M'Bumba (Jeux Olympiques de Pékin en 2008), Lucie Bertaud (championne d'Europe et 5 fois championne de France) et, bien sûr, Sarah Ourahmoune (vice-championne olympique à Rio en 2016, championne du monde et 10 fois championne de France). Comment vivez-vous le fait d'avoir fondé une grande maison de champions de boxe ?

C'est une fierté. Nous avons créé ce club pour enseigner la boxe mais aussi préparer à du haut niveau. Mon rêve, c'est que d'autres jeunes puissent participer aux Jeux Olympiques. Lorsque j'ai accueilli Sarah Ourahmoune en 1996, la boxe féminine n'était pas encore autorisée. Elle l'a été en 1999. Pendant trois ans, nous avons proposé des cours gratuits pour les filles. Les années passant, d'autres boxeuses sont arrivées. Nous étions précurseurs en boxe féminine et aucun club en France n'a obtenu nos résultats : tout âge confondu 55 titres de championnes de France remportés par les boxeuses d'Aubervilliers. Sans oublier Karima Oukala, 5 fois championne de France, Maily Nicar, 2 fois championne de France et vice-championne d'Europe, et Stelly Fergé, 4 fois championne de France. Nous sommes aussi montés sur le podium en boxe masculine avec John M'Bumba et ses 4 titres de champions de France en catégorie poids lourds, Imad Mansri, Belhadj Wahel et Kamel Harihiri, champions de France.

En 2016, quand Sarah Ourahmoune décroche la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Rio, que ressentez-vous en tant que coach ?

C'est d'abord une consécration pour elle qui est aujourd'hui la plus titrée en boxe féminine en France. J'ai travaillé avec Sarah pendant 20 ans. Marcel Denis, beau-père de Sarah et entraîneur au club Boxer inside d'Aulnay-sous-Bois, lui a apporté la petite touche supplémentaire pour aller au bout de son rêve olympique. Après elle, j'aurais pu tout arrêter, mais je me suis donné jusqu'aux prochains Jeux de Paris en 2024.

Vous avez formé des champions, et pourtant vous dites toujours à vos élèves que l'école passe avant la boxe. Pourquoi ?

Je n'ai pas fait de grandes études, à regret, même si je les ai reprises plus tard et obtenu mon Brevet d'État second degré. Réussir à l'école procure un équilibre dans la pratique de haut niveau. Quand on n'est pas préoccupé par



» Saïd Bennajem n'oublie pas tous les Albertvillariens qui ont toujours cru en lui, l'ont soutenu et encouragé.

les études, il est plus facile de se concentrer dans des activités comme le sport ou la musique. Sarah a fait Sciences Po. Si les jeunes que j'entraîne sont champions du monde mais n'ont pas de diplômes pour préparer leur après-carrière, je ne serai pas allé au bout de ma démarche. Je leur dis toujours : « Ne comptez pas sur la boxe pour vivre. » D'où le fait d'avoir mis en place un projet de soutien scolaire au Boxing Beats avec Sarah depuis 1996.

Vous aviez 17 ans quand vous avez découvert la boxe, comment était-ce ?

Je ne m'intéressais pas du tout à la boxe avant. Un jour, je devais aller à l'entraînement de foot, mais il pleuvait et je n'aimais pas faire du foot sous la pluie. Azzedine, un copain qui faisait de la boxe, m'a proposé de venir avec lui dans son club du XIX^e arrondissement de Paris. J'ai commencé à m'intéresser aux grands boxeurs, pas seulement pour leurs valeurs sportives, mais aussi pour leurs valeurs humaines, comme Mohamed Ali dont l'histoire m'a toujours fasciné. Ce que j'aime, c'est le geste, pas prendre des coups. Pour mon premier combat, j'ai eu peur d'affronter un adversaire qui avait déjà sept combats à son actif. J'en ai parlé à mon entraîneur, Idrissa Konaté, qui m'a rassuré : « Regarde son visage. Il n'a participé qu'à sept combats et son visage est abîmé. Toi, tu as le style de boxe pour le battre ». J'y suis allé et j'ai gagné. Après ça, ma carrière a décollé.

Quelques années plus tard, en 1992, vous allez aux Jeux Olympiques de Barcelone. Qu'est-ce que cela représente pour vous d'y participer ?

C'est une immense joie. Lors d'une balade dans le village olympique, j'ai croisé tous les plus grands basketteurs américains et d'autres athlètes de renom. Je me suis dit alors que je faisais partie des meilleurs athlètes du monde. Être avec tous ces grands sportifs de haut niveau, c'était incroyable. De plus, on évolue au milieu de cultures et traditions différentes. J'étais heureux pour moi, pour ma famille, mes amis et la ville d'Aubervilliers qui m'a soutenu et continue à m'encourager. Tout ce que je suis aujourd'hui, et tout ce que j'ai, je le dois aussi aux Jeux Olympiques, c'est le Graal pour un athlète. Aucune compétition ne ressemble aux JO. Plus tard, j'ai tout mis en

œuvre pour que mes boxeurs vivent ces moments extraordinaires et uniques.

Comment avez-vous vécu la participation de Sarah Ourahmoune aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 ?

Je n'étais pas à Rio, mais j'ai commenté les combats sur Canal+, et notamment la demi-finale de Sarah. L'ayant entraîné et connaissant sa valeur, mes commentaires s'en sont ressentis. Je faisais corps avec elle, comme si j'étais sur le ring. Tout le fil de sa carrière et de notre aventure étaient présents à ce moment-là. Quand je suis sorti de la tente des commentateurs, les journalistes m'ont applaudi et félicité pour mon investissement émotionnel. Suite à ces Jeux, Canal+ m'a proposé de continuer sur leur chaîne.

Quelle est la suite pour vous et le Boxing Beats ?

Ce que je voudrais faire, si la Ville agrandit la salle, c'est d'en faire un lieu d'entraînement pour les JO de 2024. J'ai la chance d'avoir un réseau international et certaines nations ont déjà commencé à faire du repérage. J'ai beaucoup d'espoir et de confiance envers la nouvelle Municipalité, qui a déjà voté un budget pour refaire des travaux de grande ampleur dans la salle d'entraînement, et qui a conscience de la place de la boxe dans une ville comme Aubervilliers. Je souhaite continuer à intéresser le plus de personnes possible à la pratique de la boxe, jeunes, femmes, hommes pour véhiculer les valeurs du noble art et monter des projets autour du vivre-ensemble.

Un dernier mot ?

L'histoire de Boxing Beats, c'est aussi celle de mes entraîneurs, Julien Clouin et Idrissa Konaté, mais aussi des nombreux bénévoles, notamment Nadia Formichella, un des piliers du club pendant de nombreuses années, ceux du soutien scolaire, Dany Dujardin, ancien éducateur spécialisé, et Khadija Ermouki, la présidente. Je remercie aussi le Département et la Ville d'Aubervilliers pour leur soutien et leur engagement depuis de nombreuses années.

Une rentrée

» Aubervilliers, le 8 septembre, au parc Eli-Lotar (1).



Si septembre a sonné le début de l'année scolaire, ce fut aussi le moment de **s'inscrire aux activités** sportives, solidaires, environnementales, de **reprendre une vie culturelle**, et de **se retrouver**.

Retour sur des moments conviviaux.



» Ouverture de la saison culturelle 2020-2021 au Point Fort d'Aubervilliers, le 17 septembre, en présence du maire Karine Franclet (2).



» Forum de la rentrée, le 11 septembre dernier, au square Stalingrad (3).



en folie

Auberiv'Âge

Moment fort de la rentrée avec Auberiv'âge, au parc Eli-Lotar, le 8 septembre dernier. Un déjeuner en plein air et de nombreuses animations ont fait de cette journée un moment de partage convivial et animé (1).

Saison culturelle 2021-2022

Ouverture de la saison culturelle 2021-2022, vendredi 17 septembre au Point Fort d'Aubervilliers. A cette occasion, la Direction des Affaires culturelles avait prévu une programmation festive, animée et complétée par des manifestations conçues et proposées par les associations et acteurs d'Aubervilliers (2).

Forum de la rentrée

Samedi 11 septembre dernier, la Municipalité a organisé le Forum de la rentrée au square Stalingrad. Cette année, plus de 150 stands ont rassemblé l'ensemble des acteurs de la ville qui proposent des activités. Toute la journée, les associations ont pu se présenter, via des démonstrations, aux Albertivillariens. Cette journée a ainsi permis aux enfants, aux jeunes et aux adultes de s'informer et de pouvoir s'inscrire. Ce moment convivial, qui a réuni près de 5000 personnes, a été un véritable succès (3, 4, 5).

Les Journées européennes du patrimoine

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine (JEP), organisées du 17 au 19 septembre, ont été l'occasion de découvrir le patrimoine de la ville à travers différents événements culturels, balades, concerts, visites... proposés par le Théâtre La Commune, les Laboratoires d'Aubervilliers, Les Poussières, les Archives municipales... ou encore la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord. Les jeunes ont aussi bénéficié d'une journée pour être sensibilisés au patrimoine, notamment à travers un travail sur l'histoire d'un vitrail de Notre-Dame des Vertus (6, 7).

Quentin Yao Hoquante



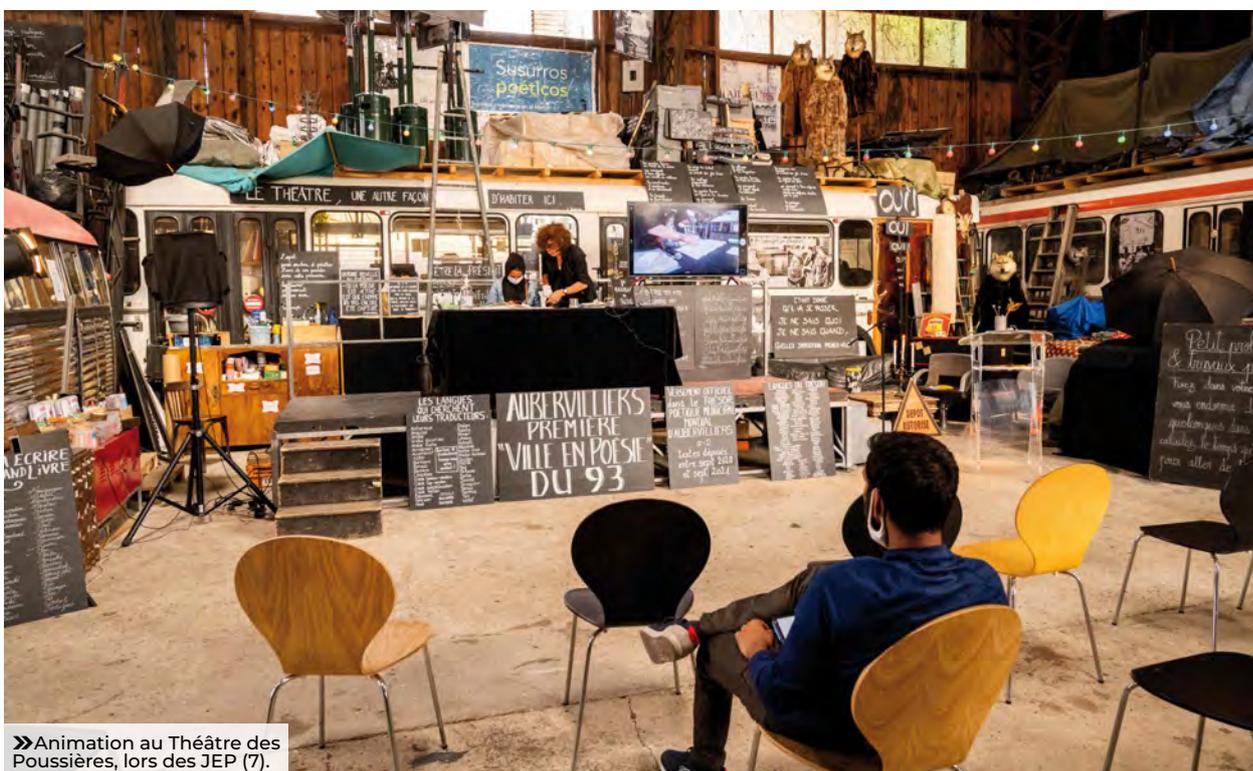
» Démonstration lors du Forum de la rentrée, le 11 septembre dernier, au square Stalingrad (4).



» Démonstration lors du Forum de la rentrée, le 11 septembre dernier, au square Stalingrad (5).



» Pièce de théâtre sonore, *La dernière barricade*, avec l'association Une oasis dans la ville lors des JEP (6).



» Animation au Théâtre des Poussières, lors des JEP (7).

Restauration scolaire : un engagement de qualité à l'assiette

Le Syndicat intercommunal pour la restauration collective (**Siresco**) prépare 43 000 repas chaque jour pour les enfants de ses 19 communes adhérentes. Longtemps critiquées pour servir des repas industriels réchauffés, **les cantines scolaires ont retrouvé le chemin d'une cuisine saine et appétissante.**



» Dans les cuisines du Siresco à Bobigny, chaque aliment est soigneusement pesé pour respecter l'équilibre nutritionnel.

Chaque jour, les enfants des écoles d'Aubervilliers inscrits à la cantine bénéficient pour une somme modique, modulée selon les revenus de chaque famille, d'un repas chaud composé d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'un légume, d'un fromage et d'un dessert. Ce repas, facturé à prix coûtant 3,70 € par le Siresco à la Ville, revient in fine à plus de 10 € par enfant si l'on prend en compte les investissements dans les cantines scolaires, l'électricité, le personnel de cuisine, les encadrants, etc. Ce prix a augmenté ces dernières années pour intégrer les nouvelles obligations légales en matière de qualité gustative et nutritionnelle des aliments et respecter les normes de sécurité sanitaire imposées par la loi.

BIO, LABELS ET PRODUITS LOCAUX

La loi votée en octobre 2018 après les États généraux de l'alimentation (EGalim) introduit des mesures qui révolutionnent la restauration scolaire. À partir du 1^{er} janvier 2022, les cantines devront proposer au moins 50 % de produits labellisés de qualité, c'est-à-dire bénéficiant des Signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) : Label Rouge, Appellation d'origine contrôlée ou protégée (AOC/AOP), Indication géographique protégée (IGP), Haute valeur environnementale (HVE), produit de la ferme, pêche durable, etc., dont au moins 20 % de denrées issues de l'agriculture biologique. « Nous remplissons déjà cet objectif depuis deux ans et nous servons aujourd'hui plus 25 % de produits bio quand la moyenne nationale tourne autour de 5 % à quelques mois de l'entrée en vigueur de la loi. La demande risque de devenir forte, mais nous avons sécurisé nos approvisionnements et garanti nos prix d'achat », se félicite Frédéric Souchet, directeur général des services du Siresco. Car pour remplir cet objectif, le syndicat travaille très en amont avec des producteurs franciliens pour privilégier les circuits courts. Le Siresco estime le tonnage

annuel dont il a besoin pour chaque denrée et s'engage plusieurs mois à l'avance auprès des coopératives agricoles sur les volumes commandés et le prix plancher.

LA QUALITÉ A UN PRIX

Contrairement à l'agriculture conventionnelle, l'agriculture biologique dépend beaucoup du climat, des saisons et des rythmes de la terre. Malgré des menus élaborés plus de quatre mois à l'avance, le Siresco doit être capable d'anticiper les aléas, les crises alimentaires et les flambées des cours de certaines denrées pour respecter son engagement de 25 % de produits labellisés Ecocert en cuisine (l'organisme de certification des produits biologiques). Les denrées concernées sont surtout les légumes frais ou surgelés, les légumineuses (fèves, lentilles, haricots), les céréales (riz,

blé, maïs) et les produits fabriqués à partir de céréales (farine, pâtes, semoule), les produits laitiers (yaourts, fromages), les fruits et le pain. « Entre 0 et 20 % de bio, augmenter la part de bio dans un repas de 1 % coûte 1 centime de plus par rapport aux mêmes denrées non bio. Entre 20 et

Plus de 25 % de produits bio sont servis contre 5 % pour la moyenne nationale.

25 %, c'est 2 centimes de plus car il faut intégrer dans la part de bio des produits dont le coût de revient est plus élevé comme la viande. On ne pourra jamais atteindre 100 % de bio », justifie Frédéric Souchet. Pour répondre à la demande forte des habitants et des élus, le Siresco s'est engagé auprès de la Coopérative bio d'Île-de-France qui regroupe plus de 80 exploitations bio et dispose d'une légumerie pour éplucher, laver et égoutter les légumes qui poussent en plein champ. La rosée des champs, une seconde coopérative de producteurs légumiers située en Anjou, complète l'approvisionnement en

de la terre



légumes frais « Nous travaillons avec des coopératives car nous recherchons l'approvisionnement le plus local possible, mais aussi le plus respectueux. Les coopératives garantissent une certaine rémunération aux agriculteurs », explique Anna Duhamel, directrice du développement durable et de la communication au Siresco.

Malgré tout, la prolifération des labels (dont la certification est payante), la part croissante de produits bio et le recours à des coopératives vertueuses font monter la facture. Ce sont les finances de la Ville qui absorbent le coût de cette montée en gamme. « Nous sommes un service public. La Ville d'Aubervilliers est membre du Siresco. Nous appartenons donc, entre autres, à Aubervilliers. Il est donc normal de répondre aux attentes des habitants et de donner le meilleur de la qualité à leurs enfants, quel que soit le milieu social, dans la limite des contraintes financières de la ville », rappelle Frédéric Souchet.

Michaël Sadoun

Des plats élaborés et cuisinés dans l'esprit du « fait maison »

La principale cuisine du Siresco à Bobigny prépare quotidiennement 25 000 couverts. Les recettes sont élaborées bien en amont par une équipe qui veille à l'**équilibre nutritionnel** des repas, mais aussi à faire découvrir aux enfants une **variété d'aliments** et de plats qui leur sont moins familiers.

La restauration collective est un défi logistique. Les équipes en cuisine préparent dès 5 heures du matin les repas qui seront sur les tables des cantines le surlendemain. Chaque portion de viande ou de légumes est pesée. Les menus sont élaborés par cycle de 20 jours et respectent les recommandations nationales en matière de diététique avec un équilibre légumes/féculents, un minimum de viande rouge et un maximum à ne pas dépasser de produits frits (frites, beignets, panure...) ou de gâteaux. « Nous avons un rôle d'éducation au goût et à l'alimentation qui n'est pas simple. Il faut jongler entre l'équilibre nutritionnel et la satisfaction des enfants. Dans les familles, la structure des repas évolue et les recettes cuisinées disparaissent par manque de temps. Nous sommes fiers de pouvoir faire découvrir aux enfants la blanquette de veau, le bœuf bourguignon, les navets, les radis ou les fèves », s'enthousiasme Frédéric Souchet, directeur général des services du Siresco.

ALTERNATIVE VÉGÉTARIENNE

La base des repas préparés par le Siresco est la même pour les 19 communes adhérentes. Cependant,

certaines villes ont choisi de disposer d'une alternative végétarienne. À Aubervilliers, les parents choisissent en début d'année s'ils souhaitent un menu avec ou sans viande pour leur enfant. C'est le principe du « double plat ». Cette formule jugée trop rigoriste a été assouplie à la rentrée avec l'introduction du poisson deux fois par mois. C'est donc désormais un menu pesco-végétarien qui est proposé.

DES SAUCES SANS ADDITIFS NI CONSERVATEURS

Côté préparation des plats, la grande nouveauté, c'est la suppression des fonds de sauces industriels qui étaient la règle jusqu'à présent. Désormais, le produit brut (légume, viande, poisson) est cuit et assaisonné simplement (sel, poivre) et accompagné d'une petite sauce (fond de veau, fumet de poisson, bouillon de volaille) cuisinée sur place. Tous les produits industriels déshydratés ont été retirés. « Ils nous posaient un vrai problème de transparence sur les additifs et les conservateurs utilisés. Or, l'impact sur la santé de certains de ces produits n'est pas évident », rappelle Frédéric Souchet. Toutes les fiches techniques des recettes ont été décortiquées et les matières premières scrupuleusement listées. Le Siresco a adhéré à la certification « Ecocert en cuisine » qui garantit l'éviction de plus de 25 additifs mauvais pour la santé. De la même façon, les plats ultra-transformés sont largement réduits et les menus sont établis pour maximiser la part des plats cuisinés sur place.

SÉCURITÉ SANITAIRE

Enfin, la sécurité sanitaire est la priorité du Siresco.

Chaque étape de la fabrication d'un plat comporte des marqueurs de traçabilité. Les agents qui travaillent en cuisine sont tous formés aux mesures d'hygiène les plus strictes. Et certains produits « sensibles » comme les steaks hachés sont livrés précuits à cœur à 65 °C (température de destruction des germes) et surgelés. « Nous ne pourrions jamais

« Jongler entre l'équilibre nutritionnel et la satisfaction des enfants. »

atteindre 100 % de "fait maison" car pour garantir une omelette sans risque de salmonelle par exemple, il faudrait des cuisines stérilisées mono-produit », admet Frédéric Souchet. « La sécurité sanitaire est au cœur de notre métier. Nous ne prendrons jamais aucun risque avec la sécurité des enfants », ajoute Anna Duhamel, directrice du développement durable et de la communication au Siresco.

Michaël Sadoun

2 QUESTIONS À GUILLAUME GODIN, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Guillaume Godin, vous êtes en charge de la restauration scolaire au sein de l'équipe municipale, qu'attendez-vous du Siresco ?

Nous attendons qu'ils poursuivent et consolident leurs efforts en termes de qualité des repas. 77 % des Albertvillariens ne paient pas d'impôts parce qu'ils ont des revenus très faibles. Le tarif payé par les familles va de 0,87 € à 4,97 € par repas selon leurs revenus. Le Siresco nous facture 3,70 € par repas. On peut leur demander de tout passer en bio, mais dans ce cas le plat nous sera facturé 5 ou 6 €. La Ville n'a pas un budget extensible et il est impensable de répercuter une hausse importante de prix sur les familles, ce qui exclurait les plus pauvres. On ne peut pas rajouter une crise sociale à la crise sanitaire ! Il faut donc trouver un équilibre entre le coût du repas, la qualité des denrées et les choix budgétaires de la Ville.

Où en êtes-vous de l'étude sur les alternatives au Siresco promise dans le programme de Karine Franclet (engagement n°14) ?

Dans un premier temps, un questionnaire sera prochainement adressé aux parents pour avoir une vision globale du ressenti des usagers sur la restauration scolaire. En parallèle, l'étude des solutions alternatives est en cours. Nous avons interrogé d'autres services de restauration collective et commencé à établir une estimation de la faisabilité d'une cuisine centrale en termes de coût et de temps. À l'heure actuelle, nous commandons au Siresco près de 5 500 repas par jour pour les enfants et les seniors. Une cuisine centrale capable de produire 6 000 à 7 000 repas par jour est un projet pharaonique qui coûterait au moins 10 millions d'euros et prendrait entre 5 et 10 ans à mettre en service.

Le CIDFF au plus près des femmes victimes de

Aubervilliers n'est pas épargné par les violences conjugales. Pour **lutter contre ce fléau**, des structures comme le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 93) accompagnent les **femmes qui en sont victimes** et les aide à (s')en sortir.

Le 11 septembre dernier, un Albertivillarien tuait sa femme à l'arme blanche devant leurs quatre enfants, commettant ainsi le 81^e féminicide de l'année en France. Pour autant, les violences conjugales ne sont pas l'apanage de certains territoires ou de certains milieux sociaux. « *Il ne faut pas faire de raccourci ou stigmatiser une catégorie de population. Les violences conjugales existent partout en France et dans le monde, chez les ouvriers comme chez les cadres, et le niveau d'études n'est pas une garantie que l'on ne sera pas victime ou auteur de violences* », prévient Céline Foulc, directrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 93). La libération de la parole des femmes à l'occasion du mouvement planétaire #metoo a donné un coup de projecteur sur l'ampleur des violences conjugales et a mis sur la place publique un phénomène qui restait jusqu'alors cantonné à la sphère privée et à l'intime. Ce décloisonnement a insufflé du courage à des femmes victimes d'en parler à des proches ou à pousser la porte d'une structure d'aide comme le CIDFF.

DES ENTRETIENS ANONYMES ET GRATUITS

Chaque département dispose d'un CIDFF. Celui de la Seine-Saint-Denis, domicilié à La Courneuve, tient des permanences juridiques dans plusieurs communes du 93. À Aubervilliers, les juristes spécialisées en droit de la famille reçoivent anonymement et gratuitement les femmes victimes de violences, sur rendez-vous, tous les lundis matin et un vendredi sur deux à la Maison de la justice et du droit (MJD). Elles informent les victimes sur leurs droits, les écoutent, les accompagnent dans leurs démarches. « *Ce n'est pas un rendez-vous unique. Les juristes peuvent assurer autant de rendez-vous que nécessaire, sur le moyen ou le long terme, selon la situation des femmes victimes et à leur rythme, jusqu'à ce qu'elles s'en sortent. Nous les informons de tout ce qui existe pour les aider. Ensuite, c'est à chacune d'elles de décider et de se saisir des outils qui existent. Nous les accompagnons tout au long de la procédure judiciaire* », explique Céline Foulc.

Si les entretiens sont prioritairement axés sur le droit (procédure de divorce, dépôt de plainte, contact avec un



« C'est avec beaucoup d'émotion et d'indignation que se sont réunis, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le 22 septembre dernier, le Maire, Karine Franclet, les élus, les associations de défense des droits des femmes et des citoyens pour rendre hommage à Hamana tuée par son mari.

avocat spécialisé, mise en place d'une ordonnance de protection, etc.), les juristes du CIDFF présentent toutes les aides dont peuvent avoir besoin ces femmes. Pour cela, elles sont en lien avec les différents partenaires de la ville et du département : les conseillères conjugales du Centre municipal de santé (CMS), les professionnels de santé si les violences ont induit des traumatismes physiques ou psychologiques, l'Unité médico-judiciaire (UMJ) de Seine-Saint-Denis ou l'intervenante sociale du commissariat d'Aubervilliers pour faire constater les violences (un constat souvent nécessaire à la procédure). Le CIDFF travaille également en étroite collaboration avec les associations telles que La main tendue ou SOS Femmes 93 qui proposent des hébergements d'urgence pour mettre les femmes les plus exposées en sécurité.

UN MAILLAGE ASSOCIATIF ESSENTIEL

Enfin, en parallèle des consultations juridiques, le CIDFF accompagne les femmes vers l'autonomie en les aidant, si nécessaire, à retrouver un emploi. Pour cela, il dispose d'un service dédié, le Bureau d'accompagnement individualisé à l'emploi (BAIE). Des conseillères emploi travaillent avec les femmes sur leurs compétences, leur parcours professionnel, leurs envies pour élaborer un projet professionnel. « *L'autonomie financière est un des leviers*

vers la sortie des violences. La reprise d'emploi permet aux femmes de s'envisager autrement que comme des victimes et de reprendre confiance en elles », témoigne Céline Foulc.

Aubervilliers dispose d'un fort maillage associatif avec des partenaires très impliqués dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Les femmes victimes peuvent se présenter spontanément au CIDFF (ou le contacter par téléphone, mail ou via sa page Facebook) ou être orientées par l'un de ses nombreux partenaires, ou encore par le 3919, la ligne nationale d'écoute dédiée aux femmes victimes de violences, désormais ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 depuis le 30 août dernier. « *La Municipalité nous a accordé une subvention qui nous a permis d'ouvrir un deuxième créneau pour une permanence juridique supplémentaire le vendredi à la suite du confinement. Désormais, il y a moins d'attente, nous pouvons voir les femmes plus souvent, et dans certaines situations d'urgence, c'est important d'être disponible* », se félicite Céline Foulc.

Michaël Sadoun

» CIDFF 93
1, rue Pierre-et-Marie-Curie, La Courneuve
Tél. : 01 48 36 99 02
cidff93@orange.fr
<https://www.facebook.com/cidff93>

» Ressources pour les personnes victimes de violences
<https://www.aubervilliers.fr/Aide-aux-victimes>

violences



« Il reste beaucoup à faire contre les violences conjugales »

Maître Rebecca Stenne est avocate à Aubervilliers. Elle participe au groupe « **Droits des femmes victimes de violences** » qui regroupe au tribunal de Bobigny des avocats spécialisés dans la défense des femmes victimes de violences conjugales.

Maitre Stenne, quelle est la situation des violences conjugales dans une ville comme Aubervilliers ?

Il n'y a pas de spécificité à Aubervilliers. J'instruis des dossiers de femmes victimes de violences sur tout le département. Je constate que ce sont souvent des situations de violence généralisée. La violence existe dans tous les milieux sociaux, mais les situations de vies familiales très précarisées ne font qu'aggraver le quotidien des femmes qui la subissent. Certaines femmes cumulent des situations de misère à tous les niveaux : financière, affective, sociale et n'osent pas porter plainte.

Avez-vous constaté une augmentation des violences conjugales avec le confinement ?

La violence n'est pas apparue avec le confinement. Ce dernier n'a fait qu'aggraver la situation des femmes qui subissaient déjà des violences conjugales. Les femmes confinées 24 heures sur 24 avec leur bourreau, qui auparavant partait travailler, se sont retrouvées nécessairement plus exposées. La fréquence et la régularité des violences se sont accrues. Toutefois, je n'ai pas constaté dans mon exercice d'augmentation du nombre de cas sur les 18 derniers mois. Je ne serais malheureusement pas étonnée qu'il en soit autrement pour d'autres confrères. De même, en libérant la parole, le mouvement #metoo a été un révélateur d'une violence qui existait bien avant. Certaines femmes ont compris que ce qu'elles subissaient n'était pas normal. Et elles ont découvert des aides, un maillage associatif, des relais qui pouvaient les aider. La violence est désormais un peu moins cachée et c'est une très bonne chose.

En tant qu'avocate, quel est votre rôle dans ce genre d'affaires ?

En premier lieu, je défends les victimes. Comme tous les avocats spécialisés dans la défense des droits des victimes de violences conjugales, je travaille beaucoup avec les différents réseaux associatifs, notamment pour faire face aux situations d'urgence. À Aubervilliers, j'oriente les femmes en situation de danger vers l'association La main tendue, qui peut, selon ses moyens, les héberger rapidement. Grâce à ces structures, on peut mettre ces femmes à l'abri provisoirement car le traitement d'une plainte ne se fait pas en deux ou trois jours. Parfois, ce sont les associations qui ont hébergé une victime en urgence qui me l'adressent. En fait, chaque acteur a un rôle qui permet de mettre en place une protection efficace.

Dans un second temps, si une femme veut divorcer, je la représente puisque l'avocat est obligatoire. Mais l'instruction d'une plainte ou une procédure de divorce prend du temps. Dans l'intervalle, je dispose d'outils plus rapides pour éloigner un conjoint violent comme l'ordonnance de protection. Cependant, depuis un an, j'observe un durcissement dans les conditions de délivrance des ordonnances de protection, notamment en Seine-Saint-Denis,

par rapport aux années précédentes. Dans la période actuelle, après le Grenelle des violences conjugales en 2019, ce durcissement est incompréhensible.

Que faudrait-il faire aujourd'hui pour améliorer la prise en charge et la protection des femmes victimes de violences ?

D'abord, je pense que l'instruction de la plainte devrait être plus rapide. Ensuite, l'information des victimes n'est pas toujours systématique. J'ai eu plusieurs clientes qui n'avaient pas été informées des suites de leur dépôt de plainte et qui ont appris par mes soins que l'auteur des violences avait été placé sous contrôle judiciaire ou avait fait l'objet d'un rappel à la loi. Il se peut que les femmes qui ne sont pas assistées d'un avocat n'aient pas accès à toutes les informations. Enfin, il faudrait plus de places d'hébergement d'urgence et plus de moyens accordés aux associations pour améliorer les conditions d'hébergement. À Aubervilliers, les demandes sont nombreuses et le nombre de places dont dispose La main tendue est insuffisant. Or, il faut pouvoir mettre tout de suite à l'abri une femme qui dépose plainte car le risque de violences est accru à cet instant si le conjoint l'apprend.

Et au niveau de la prévention, quelles actions doit-on mener pour faire baisser les violences ?

L'un des problèmes, c'est la récurrence. On devrait s'inspirer du Québec. Là-bas, lorsqu'une personne est condamnée ou même dès le premier accès de violence conjugale, l'auteur des violences est pris en charge. C'est-à-dire pas uniquement un pointage au commissariat ou un éloignement, mais une vraie prise en charge psychologique. Quand un individu franchit le tabou de la violence, c'est comme un verrou qui saute. Il faut donc déconstruire ce schéma avec un psychiatre. Toujours au titre de la prévention, de la même façon que les enfants suivent de l'instruction civique dès l'école primaire, il faudrait enseigner aux plus jeunes, garçons et filles, que la violence n'est pas normale.

Êtes-vous optimiste sur l'évolution des violences conjugales ?

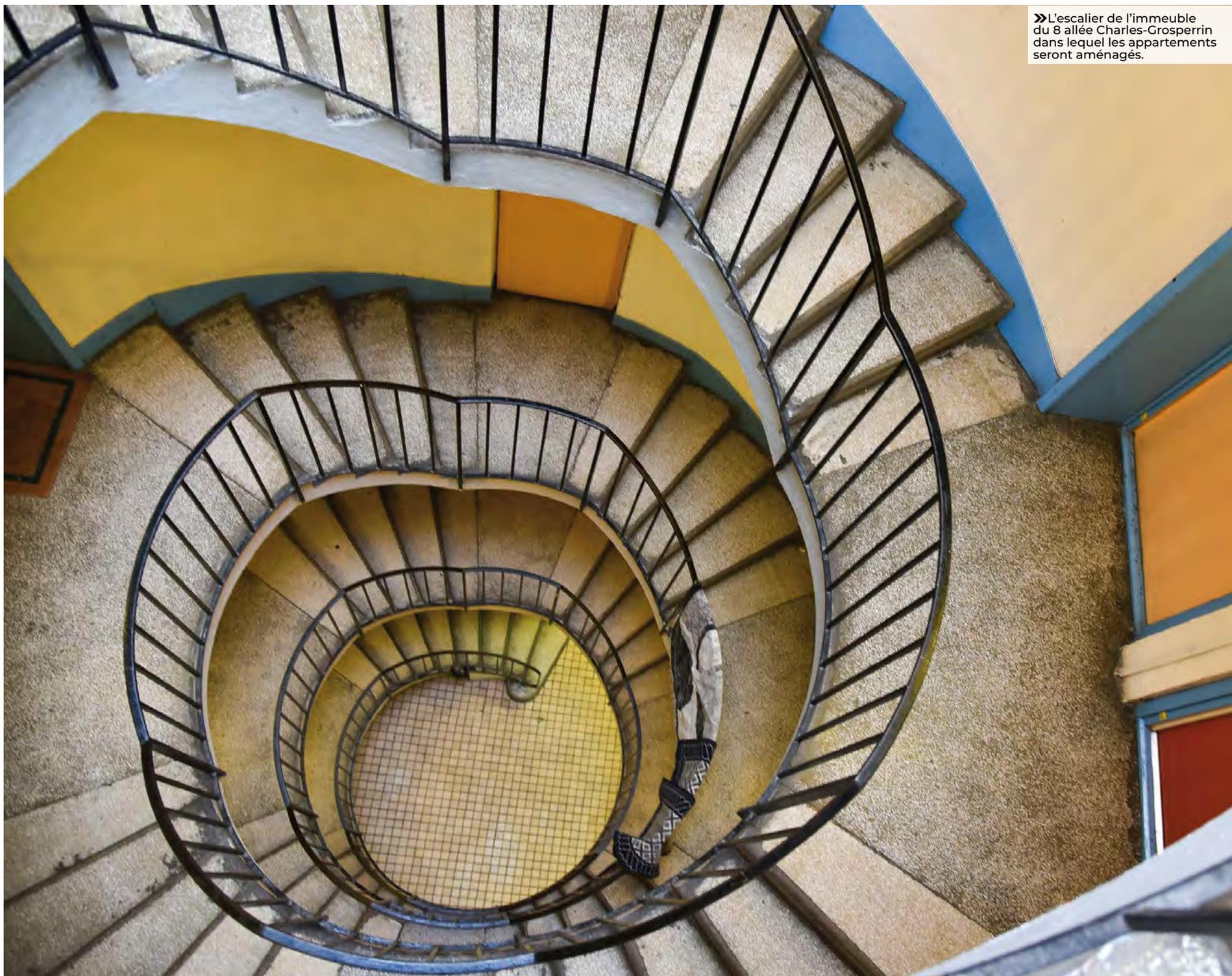
Je trouve désespérant que des femmes meurent sous les coups de leur compagnon en 2021. Je suis peut-être très pessimiste parce que je traite ces contentieux au quotidien, mais je n'ai pas l'impression que l'on va vers une amélioration franche. La parole s'est libérée et le fait que les violences ne soient plus un tabou est très positif. Cependant, quand on regarde l'actualité, encore récemment, ce n'est pas très réjouissant. Il reste beaucoup à faire pour mobiliser plus de gens sur ces questions, donner des moyens aux associations, éduquer les enfants dès le plus jeune âge, et surtout procurer aux hommes violents un vrai suivi psychiatrique.

LE 93, UN DÉPARTEMENT PIONNIER

La Seine-Saint-Denis a toujours été innovante en matière de lutte contre les violences conjugales. On lui doit notamment le violentomètre, une règle colorée aidant les femmes à identifier les comportements toxiques et violents dans le couple. Le Téléphone grave danger (TGD) géolocalisable, qui permet de lancer une alerte et à la police d'intervenir, a également été expérimenté dans le département avant d'être étendu partout en France en 2014. Le 93 a également mis en place les mesures d'accompagnement protégé (MAP) pour sécuriser les mères en danger lors de l'exercice du droit de visite du père à ses enfants. Enfin, l'ordonnance de protection (OP) délivrée par le juge aux affaires familiales qui peut prendre des mesures spécifiques de protection des femmes en situation de danger (éloignement du conjoint violent, autorité parentale, etc.), a vu le jour grâce à l'Observatoire départemental des violences envers les femmes. Ces dispositifs, qui ont démontré leur efficacité pour protéger les femmes, sont à présent défendus par un groupe d'avocats spécialisés dans les violences conjugales au tribunal judiciaire de Bobigny, dont Maître Rebecca Stenne (voir interview ci-contre) est la représentante pour Aubervilliers.

Une exposition pour raconter un demi-siècle d'histoire dans les HLM

L'Association pour un musée du logement populaire s'est plongée dans le passé des Albertivillariens qui ont **vécu dans les grands ensembles**. En émerge une exposition intitulée « La vie HLM » qui sera inaugurée le 16 octobre prochain.



» L'escalier de l'immeuble du 8 allée Charles-Grosperin dans lequel les appartements seront aménagés.



» Les membres de l'association AMuLoP, constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels de la culture et du patrimoine, travaillent à la création d'un musée du logement populaire du Grand Paris.

C'est dans trois appartements de la barre Charles-Grosperin que se situera l'exposition, au cœur de la cité Émile-Dubois livrée en 1957 à l'Office public de l'habitat (OPH) d'Aubervilliers. L'OPH a mis ces appartements à disposition de l'Association pour un musée du logement populaire (AMuLoP). « *Les voisins nous ont réservé un très bon accueil. On espère ne pas faire trop de bruit pendant la durée de l'exposition* », raconte Fabrice Langrogné, chercheur à l'université Paris-1 et membre de l'association. À partir du 16 octobre prochain, l'AMuLoP inaugurer son projet dans lequel elle met à l'honneur certaines de ces familles qui ont vécu pendant des années, et parfois des décennies, dans 51 m² de logement populaire.

VISITE À DOMICILE

Parmi les trois appartements, deux seront dédiés aux visites et le dernier servira de lieu d'accueil et d'espace pour les ateliers scolaires. Les visites, d'une quarantaine de minutes, seront menées par l'un des trois guides, eux-mêmes issus des quartiers populaires. Dans le premier appartement, les visiteurs feront la connaissance d'une famille des années 1960 et s'immergeront dans son quotidien, son parcours et ses conditions de vie. Ils seront aussi invités à s'interroger sur la façon dont les membres de cette famille ont été amenés à faire certains choix pour s'adapter aux aléas de leur existence, décisions qui ont ensuite influencé leur trajectoire. Le deuxième appartement, lui, proposera de suivre l'histoire de trois familles successives, les trois pièces de l'appartement permettant de se projeter dans des périodes distinctes.

Des années 1950 jusqu'au milieu des années 2000, les visiteurs observeront les grandes étapes de l'histoire

contemporaine de la région parisienne et de ses quartiers populaires à travers le petit bout de la lorgnette que constitue l'histoire privée de ces familles.

Migrations, travail, santé, engagements politiques, rapports de genre, mobilités... autant de thématiques que les visites permettront d'interroger de façon incarnée, au plus près de la vie des gens. L'objectif étant l'immersion avant tout, le mobilier est essentiellement évocateur et sert de support aux récits proposés. Autre précision, certaines familles n'ont pas réellement vécu dans les appartements dédiés aux visites, mais dans d'autres, identiques, situés ailleurs dans la barre d'immeuble. Hormis ce point de détail, chaque élément de leur vie exploité dans l'exposition est authentique, et a fait l'objet d'enquêtes approfondies menées par l'AMuLoP, à la fois sur archives et à partir d'entretiens.

UNE IDÉE NÉE À NEW YORK

L'AMuLoP a été créée en 2014. Elle est principalement constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels de la culture et du patrimoine qui souhaitent faire émerger un musée du logement populaire du Grand Paris. « *Nous travaillons ou vivons tous dans les banlieues nord. Nous partageons le sentiment que cette question de l'habitat dans les logements populaires, au cours du XX^e siècle, est souvent mal comprise* », explique Fabrice Langrogné. « *Cela donne lieu à des stéréotypes tenaces et souvent négatifs depuis plus d'un siècle. Cette question est au cœur de nos métropoles contemporaines et au cœur de Paris.* »

Les premières années, l'association s'est d'abord

consacrée à organiser des séminaires et des balades-enquêtes pour tester le dispositif de visites d'appartements à travers le vécu de leurs anciens occupants. L'exposition « La vie HLM » s'inspire notamment du Tenement Museum de New York, un bâtiment locatif du Lower East Side de Manhattan qui a longtemps accueilli les immigrés et a ensuite été transformé en musée, lequel rencontre aujourd'hui un franc succès. Convaincus qu'il est important de replacer la banlieue et ses habitants au cœur d'une histoire qui souvent les ignore ou les caricature,

Une immersion dans le quotidien des familles qui ont vécu dans les appartements de la cité Émile-Dubois.

les membres de l'AMuLoP en ont fait une exposition temporaire, ici à Aubervilliers, qui sera gratuite pour les Albertvillariens et à tarif réduit pour les visiteurs venus des autres villes de Plaine Commune. L'exposition est financée par la Ville et Plaine Commune qui accompagne le projet depuis ses débuts. D'autres acteurs, tels que le Campus Condorcet et l'OPH d'Aubervilliers, lui ont apporté leur soutien matériel. Cette

expo s'ouvre le 16 octobre dans la barre Charles-Grosperin et durera jusqu'à la fin juin 2022. Ce pourrait être le premier pas vers la création d'un musée permanent du logement populaire. C'est en tout cas ce qu'espèrent les membres de l'association.

Tom Malki

» En savoir plus :

L'exposition sera ouverte du mardi au samedi, sur réservation préalable.

Informations et réservations sur le site : amulop.org/fr/l-exposition-la-vie-hlm/

Les Lanternes fêtent leurs 10 ans la « Tête en l'air »



Quel Albertivillarien ne connaît pas la **Fête des lanternes** organisée par la non moins célèbre association Les Poussières ? Si le défilé 2020 n'a pas pu avoir lieu, la **déambulation** des lanternes se fera bel et bien le 16 octobre prochain à travers **les rues de la ville**.

Elisabeth Roullaud, chargée de projet de l'association, nous explique l'organisation de cet opus 2021.

Y aura-t-il des ateliers de préparation de lanternes, comme les années précédentes ?

Cette année sera la dixième édition des Lanternes. Elle sera un peu particulière puisque en 2020, comme on sait, la fête n'a pas eu lieu. Nous aurons plus de 80 ateliers qui ont déjà commencé à la fin de l'année scolaire dernière, quand on a pu reprendre un peu nos activités. Nous avons continué pendant l'été, et ça ne s'arrête plus jusqu'à la parade, le samedi 16 octobre prochain. Pour les dates importantes, il y aura la Galerie des lanternes, du 2 au 15 octobre 2021 : deux semaines intensives de création des lanternes, chez nous aux Poussières, où les gens pourront venir quand ils voudront sans inscription, de 15 heures à 19 heures tous les jours, pour les fabriquer. Dans notre planning d'ateliers, nous prévoyons aussi de nous déplacer dans les classes, les associations, les maisons pour tous, les maisons d'enfance, etc.

Vous déplacez-vous avec le matériel nécessaire ?

Oui, on met tout sur nos vélos et on sillonne la ville comme ça. Les lanternes ont du succès auprès de tous les publics, de 7-8 ans jusqu'aux adultes. On peut fabriquer des lanternes très simples si on n'a pas forcément de prérequis artistiques, ou aussi s'éclater en créant des choses plus complexes ou plus monumentales.

Y aura-t-il un thème particulier pour les 10 ans ?

Nous choisissons un thème différent chaque année. Nous avons réussi à organiser quelques ateliers en 2020 et la thématique que l'on voulait proposer reste la même : « Tête en l'air ». Il s'agit de créer un univers très aérien, tout ce qui vole est bienvenu. Ici, on est encouragé à être distrait, rêveur.

Prévoyez-vous quelque chose de spécial pour cet anniversaire ?

Nous sommes en train de finaliser les propositions d'interventions artistiques qui se dérouleront au cours de la parade mais, de manière générale, nous allons mettre le paquet sur les installations du parcours. Je ne peux pas en dire plus, ce sera la surprise. Le parcours démarrera du lycée Le Corbusier, 44, rue Léopold-Réchossière, pour aller jusqu'à la dalle Villette. Nous allons traverser la rue des Cités avec un passage dans la cité des Fusains et la rue Sadi-Carnot. Un rendez-vous est prévu à 18 h 30 aux Poussières afin que les habitants ayant fabriqué des lanternes les récupèrent. Nous gardons les lanternes pour vérifier que les bougies tiennent bien, avant la parade, pour éviter tout danger. Puis nous les classons par ordre alphabétique. Le départ officiel se

fera à 19 h 30. Nous prévoyons un temps fort pour le final avec un repas et au minimum quelques spectacles, mais là encore, je ne peux pas tout dévoiler.

L'interruption due à la crise sanitaire a-t-elle changé quelque chose dans l'intérêt des Albertivillariens pour les Lanternes ?

Nous, organisateurs, avons envie de retrouver le public, et lui de se remettre à faire les choses. Nous avons beaucoup de demandes pour la fabrication des lanternes et, en cette période de rentrée, on nous appelle en panique parce que les personnes intéressées ont peur que ce ne soit trop tard. Comme il n'y a pas eu de parade l'an dernier et qu'à cause des confinements les gens ont manqué d'activité, on peut imaginer que ce sera une très belle fête. Pour le repas de fin, nous avons compris que les gens aimeraient bien se poser, il y aura donc des grandes tablées. Pour ça, nous sollicitons les associations de la ville qui proposent de la restauration. Que ce soit à travers les ateliers, la programmation ou le repas de fin, ce projet fédère de nombreux partenaires parmi les associations de la ville.

« Nous allons mettre le paquet sur les installations du parcours. »

Elles ont représenté Aubervilliers aux Jeux de Tokyo



» Valentine Fortin est licenciée au club St Michel Auber93 depuis 2021.

» Kalidiatou Niakaté a commencé le handball au gymnase Guy-Môquet à l'âge de 10 ans.

Cette année, **trois athlètes aubervillariennes** ont participé aux Jeux de Tokyo. La cycliste **Valentine Fortin**, l'escrimeuse **Anita Blaze** et la handballeuse **Kalidiatou Niakaté** reviennent sur leur carrière et leur aventure olympique.



Elles ont porté les couleurs de la France aux Jeux Olympiques et paralympiques de Tokyo. Trois disciplines, trois parcours, mais un point de convergence : Aubervilliers. Kalidiatou Niakaté y est née, Anita Blaze y a grandi et Valentine Fortin l'a adoptée. Voici leur histoire.

» Anita Blaze a intégré le club d'escrime d'Aubervilliers en 2012.

Valentine Fortin, nouvelle recrue du club St-Michel Auber93

C'est avec le club d'Aubervilliers, qu'elle a intégré en janvier 2021, que Valentine Fortin a préparé les Jeux. « Je remercie l'équipe de m'avoir acceptée dans ses rangs. La double activité sur route et sur piste m'a beaucoup aidée, c'était une très bonne expérience. » Après une année de confinement, la reprise a été difficile. « Privés de course depuis mars 2020, nous ne savions pas où nous situer par rapport aux autres. Le manque de compétition et l'adrénaline m'ont manqué », confie-t-elle. Après des mois de musculation et des entraînements très particuliers à 2 000 mètres d'altitude, Valentine Fortin est remontée en selle avec un seul objectif, être sélectionnée aux Jeux via une course de qualification mémorable : « On a réussi à faire cinq secondes de moins que notre record de France. Je ne réalise toujours pas... C'était un rêve de petite fille. » Son équipe a fait le cinquième temps. En route pour Tokyo donc, où les Françaises ont fini septième à l'épreuve de course-poursuite. « Je suis venue aux Jeux pour donner le meilleur de moi-même. Je n'ai qu'une envie, c'est d'y retourner », conclut la cycliste qui a déjà en tête les championnats d'Europe d'août prochain.

Anita Blaze et la « médaille du peuple »

Partie d'une petite île de Guadeloupe, Anita Blaze est passée par la Provence et l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) avant d'intégrer, en 2012, le club d'escrime d'Aubervilliers et de passer, l'année suivante, vice-championne de France en individuel et en équipe. Au sein de son équipe, l'escrimeuse se définit comme très « blagueuse ». « Il n'y a que des jeunes. Ça permet d'avoir un équilibre, de se faire des amis. C'est une deuxième famille. » Ce qui n'enlève rien à sa détermination malgré les coups durs. Déjà en 2012, elle participe aux Jeux de Londres, où elle finit quatrième. En 2016, une blessure l'empêche de participer aux Jeux de Rio. Alors, après le report de ceux de Tokyo en 2020, la préparation pour 2021 a été éprouvante. « Je ne regardais plus les informations, explique Anita Blaze, je ne voulais pas penser que les Jeux pouvaient être annulés. » Ses entraîneurs l'avaient bien compris et toute l'équipe s'est entraînée à fond, chaque jour. « Et au bout, il y a eu la médaille d'argent, beaucoup sont revenus les mains vides, alors je ne vais pas cracher dessus. Cette médaille appartient à tout le monde, à ma famille, mes amis, mon premier maître d'armes, ceux d'Aubervilliers, de l'Insep... C'est la médaille du peuple. »

Kalidiatou Niakaté, la championne olympique de la Ville

Kalidiatou Niakaté commence le handball à Aubervilliers à 10 ans. Ce qui n'était au départ qu'un loisir devient une passion et le gymnase, sa « deuxième maison ». « J'aimais ça, raconte-t-elle, mais je ne me suis jamais dit que j'irais en équipe de France. » Jusqu'à ce qu'un entraîneur voit son potentiel, la sélectionne, et que tout s'enchaîne très vite. Mais en 2020, une rupture du tendon d'Achille la met à l'épreuve, l'obligeant à faire de la rééducation pour retrouver sa place en équipe de France. « Dans un sport collectif, la pression est forte. Nous sommes 22 en préparation et, in fine, seules 14 sont prises. » Puis viennent les Jeux de Tokyo auxquels s'ajoute une difficulté, la vie en équipe. « On est toutes différentes, il faut savoir vivre ensemble pendant des mois. L'aspect humain est plus compliqué que dans un sport individuel. Mais c'est ce mélange qui fait notre force. » Et elle va les porter jusqu'à la médaille d'or. Chaleureusement accueillie par les supporters de retour à Paris, la désormais championne d'Europe, du Monde et olympique garde une pensée pour ceux qui l'ont suivie depuis ses débuts : « Je remercie mon club. Je n'oublie pas d'où je viens. Aubervilliers, c'est ma maison. »

Tom Malki

le studio cinéma aubervilliers

TOUS LES FILMS JEUNES PUBLICS ! Grande et petite enfance, Zikou et le dragon, et les méchants volants, Baby face 2, Ron Dalton, Zodie dans le miroir, Le Peuple long, Free Guy, Judo, le Tigre et les poissons.



DUNE PROGRAMME DU 6 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE
DU 29 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE

CINEMA LE STUDIO
2 RUE EDUARD POISSON 93300 AUBERVILLIERS
WWW.LESTUDIO-AUBERVILLIERS.FR

LA VIE

Exposition

Histoires d'habitants de logements populaires Aubervilliers 1950-2000

du 16 octobre 2021

HLM

au 30 juin 2022

CITÉ ÉMILE-DUBOIS
Allée Charles Gosselin
93300 AUBERVILLIERS
7 Fort d'Aubervilliers
Réservations : mulo.org



Colis de Noël des seniors

Vous êtes Albertivillarien et avez plus de 65 ans
Inscrivez-vous pour bénéficier de votre colis sucré ou salé

Jusqu'au vendredi 29 octobre

Club Heurtault : 01 48 33 48 13
Club Finck : 01 48 39 37 49

Distribution des colis
Jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2021
Village de Noël, square Stalingrad



Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers et Marie-Pascale Remy Adjointe au Maire en charge des Seniors

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62
Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15
Le samedi : 8h30 - 12h30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Le samedi de 8h30 à 12h
Police municipale et stationnement : 01 48 39 51 44

«ALLÔ MADAME LE MAIRE»

Votre Maire Karine Franclet répond à vos questions. Tous les jeudis de 18h à 20h au numéro suivant : 01 71 89 61 80

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0 800 202 223
Ligne Inceste : 0805 802 804, du lundi au vendredi, de 10h à 19h
Non au harcèlement : Élèves, parents, professionnels, appelez le 3020
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0 810 600 209
Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

VILLES DES MUSIQUES DU MONDE 25^e FESTIVAL

DU 8 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE

SEINE-SAINT-DENIS, PARIS ET GRAND PARIS

Tournée générale

GORAN BREGOVIC

DAFNE KRITHARAS - HAÏDOU

LAMAL COIFFÉE - LE GRAND

OMAR PÈNE

WWW.VILLESDES MUSIQUESDU MONDE.COM



GORAN BREGOVIC & L'ORCHESTRE DES MARIAGES ET DES ENTERREMENTS

» SAM. 09 OCT. LE POINT FORT D'AUBERVILLIERS

1^{RE} PARTIE : O'DJILA

Un morceau de Goran Bregović est toujours identifiable dès sa première écoute et semble s'adresser à toutes et à tous sans distinction de race, de sexe, d'âge ou de religion. Dans son nouvel album *Three Letters from Sarajevo*, il s'inspire de l'histoire de Sarajevo, sa ville, et de ses multiples croyances, ses identités, ses mélanges et ses paradoxes complexes, avec le violon comme fil rouge.

Sur scène, avec son Orchestre des Mariages et des Enterrements, brass band et chanteuses bulgares, il offre un concert généreux, époustouffant d'énergie, à laquelle nul ne peut résister...

www.villesdesmusiquesdumonde.com/festival/la-programmation/goran-bregovi-639

DANS LES INTERSTICES

DES CHIMÈRES

Les 9 et 10 octobre à partir de 14h à LA VILLA MAIS D'ICI & DANS LA RUE DES CÉRÈS

Carte blanche à La Fine Compagnie avec les complices de la Villa Mais d'ici et d'ailleurs

Vide-grenier, spectacles en mouvement, musiques en circulation, floraisons artistiques, & autres surprises...



28ÈME BROCANTE de Robert FOSSE



MARCHÉ DU CENTRE ET RUE FERRAGUS
DIMANCHE 10 OCTOBRE
DE 9H À 18H

Les renseignements : au 08 26 46 64 34 ou sur www.mandon.fr

PARTICIPEZ À LA RÉALISATION D'UNE FRESQUE

Albertivillariennes, faites partie du projet de fresque murale collaborative imaginé par les deux artistes Jennifer Hugot et Alexandra Isis Petracchi dans le quartier Vilette-Quatre-Chemins.

Inscription gratuite (public féminin et adulte), ateliers préparatoires et réalisation de l'œuvre entre la mi-octobre et la mi-novembre.

Renseignements : ja.fresques@protonmail.com / 06 77 69 80 11 ou 06 81 27 31 28

POUR UNE PLACE ÉGALITAIRE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

VIENS !
CRÉATION d'une fresque murale participative pensée et réalisée pour et par un groupe de femmes et deux artistes albertivillariennes.

On se rencontre,
on échange,
on co-crée,
on peint et
on reprend
notre place !

Direction : JENNIFER HUGOT
Animée autour par Jennifer Hugot et Alexandra Isis Petracchi
de l'association Fabrice OPAZ

MAT : ja.fresques@protonmail.com
TEL : 06 77 69 80 11 ou 06 81 27 31 28

AUBERVILLIERS



GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

Une équipe engagée pour l'égalité

Depuis de (trop) longues années notre ville d'Aubervilliers est traversée par de très grandes fragilités : 2^e ville la plus pauvre de France métropolitaine, un taux de diplômés du supérieur inférieur de 21 points à la moyenne régionale, 50 % des jeunes de 15 ans et plus sans diplôme qualifiant, soit 10 points de plus que la moyenne départementale, un taux d'activité des Aubervillériennes plus faible que le niveau national. Mais nous ne croyons pas qu'il y a à une fatalité, seulement un cercle vicieux qui doit être brisé et qui touche plus durement les filles.

La majorité municipale a fait de l'émancipation, notamment celui des femmes, une condition pour accompagner la transformation positive de notre ville.

Nous allons mener plusieurs actions pour assurer une meilleure détection et une meilleure prise en charge pour lutter contre les violences intrafamiliales et celles faites aux femmes, qu'un drame récent dans notre ville a mis en évidence. A ce titre, une formation des élus et de référents de la Police municipale sera organisée, l'information des numéros d'urgence sera renforcée, mais au-delà la place des Femmes dans notre ville doit passer par l'ambition.

Ainsi, des dispositifs ciblés sont prévus avec des financements Ville-État dans le cadre de notre Cité éducative à destination des plus jeunes : égalité filles-garçons, lutte contre les stéréotypes et les représentations de genre ou sur le handicap, libération de la parole, travail sur l'estime de soi et le dépassement, construction d'un projet professionnel, recherche de soutiens, travail sur la parentalité... en un mot : réussir. Réussir, ensemble.



GROUPE L'Alternative Citoyenne!



« Si l'union fait la force, les coups font les bosses »

Aubervilliers est une ville dont on parle et que beaucoup connaissent. Une terre d'asile, une ville populaire où l'on se lève tôt pour travailler à faire fonctionner la France, une ville monde, un pays dans le pays qui fourmille de talents, prise en exemple comme un laboratoire d'initiatives, d'idées individuelles et/ou collectives.

Ville humaine où se jouent parfois les plus grands drames du quotidien : Hamana, Marie, Fossari et les autres... les déplacés, les laissés-pour-compte, ceux que l'on transfère sur ordre du ministre de l'Intérieur d'un camp à l'autre et que l'on entoure du mur de la honte, sans concertation avec les élus ! Incompétence des pouvoirs publics ? Assurément !

Puis, la mairie décide de fermetures : la régie de quartier, le café culturel Collective, le déplacement des jardins ouvriers, la suppression de subventions aux associations.

Les bosses sur le dos des élus/es de Gauche à Aubervilliers les rendent-ils bossus/es ? Non, ils ne plient pas et ne rompent pas, car ensemble ils ont décidé de s'unir pour former un groupe et un Intergroupe d'opposition au sein du Conseil municipal, chacun/e restant soi. Prévenir, lutter en liant les talents, les compétences, les différences et ne pas recommencer les erreurs d'un passé récent, c'est aussi grandir. **Je m'inscris dans cette perspective d'avenir pour notre ville et ses habitants/es.**

EVELYNE YONNET-SALVATOR
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE Aubervilliers En Commun

Hamana, 81^e féminicide en France

Le 11 septembre, Hamana a été tuée par son mari sous les yeux de ses enfants. C'était le 81^e féminicide depuis janvier 2021 en France. Ce terrible drame nous a tous touchés.

Malgré les avancées au niveau national et le travail des associations, les violences envers les femmes et les enfants demeurent trop élevées. Le contexte sanitaire et le confinement ont été des facteurs aggravants pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Face à cette réalité, il est vital d'agir pour lutter contre toutes les violences intrafamiliales dont sont victimes les femmes et les enfants. Que peut faire la municipalité ?

Voici des propositions concrètes

- Créer une maison de l'égalité femmes-hommes pour un accompagnement transversal : porter plainte en dehors du commissariat, mise en relation avec les associations spécialisées
- Réserver des places d'hébergement d'urgence et des logements
- Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge
- Former les policiers municipaux pour une meilleure prise en charge

Nous devons nous engager ensemble au quotidien.

Vous êtes victimes ou témoins de violences sexistes ou sexuelles, il existe un numéro anonyme et gratuit le 3919.

NABILA DJEBBARI
NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

AUBERVILLIERS
EN COMMUN

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



Il faut soutenir la Régie de quartier !

Les décisions de Karine Franclet sont lourdes de conséquences pour l'emploi, la vie associative et les quartiers populaires d'Aubervilliers. En effet, la Présidente-Maire de l'OPH a décidé de

ne pas retenir la Régie de quartier pour le nettoyage des cages d'escaliers.

Ce faisant, ce sont 12 femmes d'Aubervilliers dont les contrats vont devoir s'arrêter et qui vont être au chômage.

12 femmes d'Aubervilliers, précaires mais courageuses qui avaient entrepris des démarches pour s'en sortir par le travail et la formation. La Régie de quartier leur permettait, comme à tant d'autres depuis des années, de se reconstruire.

En supprimant ce service, c'est aussi une tentative nouvelle de la Maire de tuer la vie associative d'Aubervilliers. Après avoir expulsé la pépinière de la ferme Mazier, après avoir expulsé le café culturel Collective, voilà que la nouvelle municipalité tente de nuire à la Régie de quartier.

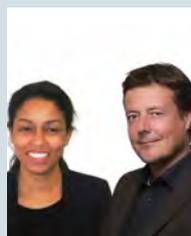
Les associations, la vie culturelle et sportive font la force et l'attraction de notre ville. Au lieu de s'attacher mécaniquement à les affaiblir, il faudrait plus les aider et les soutenir.

D'autant que d'après l'État, la Région, il n'y pas assez d'insertion dans notre ville alors que le taux de chômage est très fort.

Pour l'emploi, pour les femmes d'Aubervilliers, pour la vie associative : la responsabilité morale et politique de la ville d'Aubervilliers c'est de soutenir la vie associative et culturelle et donc la Régie de quartier !

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE socialiste, écologiste et citoyen



Porte de la Villette : sortir des égoïsmes territoriaux

L'épisode récent du déplacement de la « communauté » de crackers à la porte de la Villette n'est malheureusement que le dernier en date d'une longue série d'actes qui consistent,

pour la Ville de Paris, à déplacer à sa marge la plus populaire les projets dont personne ne veut ailleurs (cf. les projets au cours des dernières années de déchèterie, de créatorium, etc.).

La mobilisation des élus de tous bords pour dénoncer ce mépris et cette injustice doit être l'occasion d'un débouché constructif, pour enfin sortir des égoïsmes territoriaux qui font que ce point central métropolitain qu'est la porte de la Villette se retrouve paradoxalement être une « zone maudite » que l'on ne parvient pas à aménager depuis des décennies.

Considéré comme une périphérie par Paris, Plaine Commune et Est Ensemble, cet espace charnière continue d'être négligé et délaissé. Il est grand temps d'agir, de se mettre autour de la table, et pas seulement en réaction, lorsque la légitime révolte des riverains est avérée, mais bien pour anticiper et développer un aménagement cohérent et équilibré sur la durée, afin de désenclaver l'ensemble des quartiers concernés, et faire du Grand Paris une réalité qui, enfin, bénéficie aux habitants de Pantin et d'Aubervilliers.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Lettre ouverte à Madame le Maire

Vous nous avez fait voter, en début de mandat, une série de délibérations vous attribuant des pouvoirs très importants. C'est un peu une

tradition en début de mandat, mais encore faut-il que le Maire soit à la hauteur. A la lecture de la note de la cour administrative d'appel de Paris, il semble que ce n'est pas le cas. Heureusement que des citoyens ont regardé la question pour découvrir un nombre important d'erreurs.

Dans la note de défense de Madame le Maire, qui est une vraie fuite en avant, il est même écrit : il est demandé de supprimer la référence « à la pêche maritime et au stockage de bois dans les zones de montagne ? » ridicule, il y a vraiment panique à bord. Et pour terminer vous nous demandez de confirmer la délégation de nombreux pouvoirs du Conseil municipal au Maire, il serait plus prudent que le Conseil municipal garde ses prérogatives. Réfléchissez, Madame le Maire actuelle a décidé seule d'attribuer le permis de construire d'un projet de 33,6 millions d'euros, engageant la Ville sans réunir la commission d'urbanisme et à la place du Conseil municipal, sans informer, sans consulter, sans partager, sans demander l'avis des citoyens d'Aubervilliers. Ne rigolons pas avec la démocratie : Madame le Maire avait promis le contraire pendant la campagne électorale. Et pour terminer « Pas touche aux jardins ouvriers, et oui à la piscine mais financée par l'État et à la place des logements privés imposés par l'État.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

